

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 6)..... 1 ^{er} 75	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7)..... 7 ⁵ »
RECLAMES 4 ^e (cinq col. en 7)..... 3 50	CHRONIQUES LOCALES... (cinq col. en 7)..... 11 »

Bureau du journal, 8, rue de Cheverus.
AGENCE HAVAS, péristyle du Grand-Théâtre.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALISTE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 3 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes	3 mois	6 mois	Un an
Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 ⁵⁰	11 ⁵⁰	22 ⁵⁰
Autres départements et Colonies.....	8 50	15 50	29 50
Etranger (Union Postale).....	9 50	16 50	30 50
Abonnements d'un mois pour la France..	2 25		

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
TÉLÉPHONE : De 8 h. à 20 heures, n^o 62.
De 20 h. à 5 heures, n^o 86.

PARIS, 8, boulevard des Capucines
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 Inter.

La Fermeture à six heures

Quand on a successivement avancé puis reculé l'heure astronomique, on n'a pas beaucoup souffert et le pays y a gagné des économies importantes. Elles auraient été considérables encore si, se conformant à l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur prescrivant en principe la fermeture des magasins à 6 h., on s'était mis d'accord dans chaque branche d'entreprises pour faire partout une heure d'économies. On aurait épargné au pays en quantités incalculables de la force motrice, du charbon, des frais de transport et de paiement à l'étranger, ce qui était l'idée première. Et pour l'instant, il n'y a que cela qui devait compter.

En vérité, les protestations motivées simplement par certaines répugnances ou certaines paresse à changer nos habitudes ne méritaient pas les moindres égards. Peu nous importent les commodités que trouvent les élégantes à effectuer leurs achats à l'heure plus distinguée des lumières et des rues mieux fréquentées. Bien qu'elles fassent l'opinion, la mode et aussi le bénéfice des boutiques, l'occasion était bonne de rappeler, une fois au moins, à celles qui paraissent trop l'oublier, que nous sommes en guerre. Elles se le seraient tenu pour dit et, en se lamentant beaucoup, auraient fini par se soumettre tout de même.

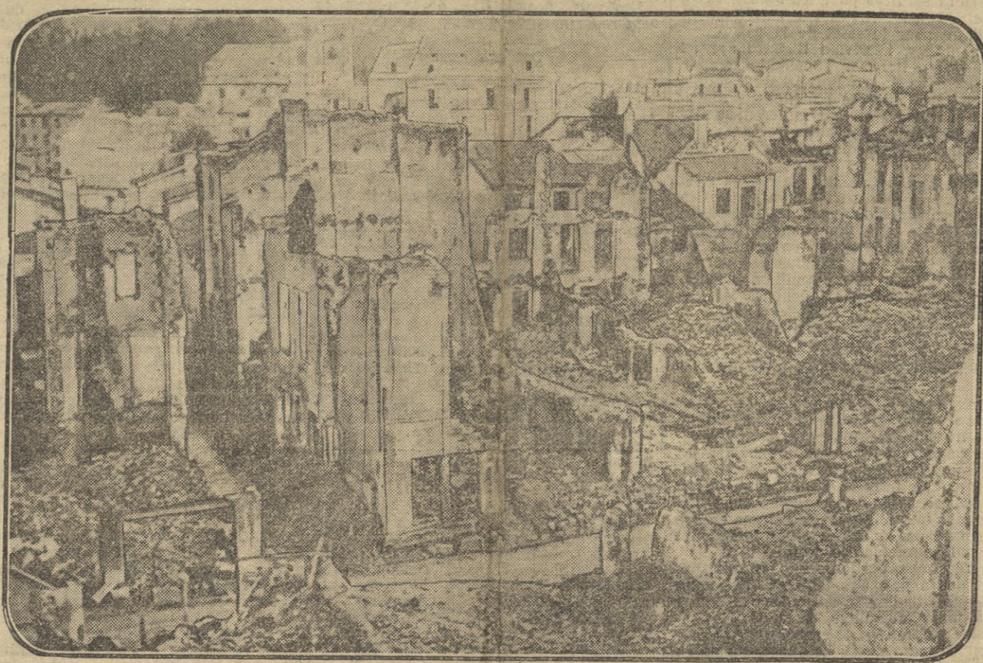
La fissure est venue de l'impossibilité de contraindre toutes les entreprises à un même régime. Et alors on a tout d'abord réclamé l'exemption complète pour celles qui auraient eu le plus à souffrir de la réglementation projetée. N'a-t-on pas un instant pensé laisser les débits de boissons, sous l'empire du « statu quo », entièrement exempts de la nouvelle exigence, en sorte qu'un bureau de tabac, astreint à fermer à 6 h., eût pu reculer jusqu'à 9 h. 30, si un bar quelconque lui était adjoint. Même jeu entre les cafés et les restaurants. Il fallait, à 6 h., n'avoir plus le droit d'acheter pour l'hiver un vêtement de laine, mais conserver celui de prendre l'apéritif!

Evidemment, il était excessif de prétendre obliger à fermer à la même heure des entreprises dont les services sociaux sont très différents. Il eût été absurde de contraindre les cafés et les restaurants, dont l'activité ne se manifeste qu'à certains moments de la journée, à s'arrêter juste à l'instant où commence leur travail. De même, on ne pouvait porter un préjudice considérable aux petits salons de coiffure qui attendent précisément, à la fermeture des autres magasins, leur clientèle habituelle. Toutes les exceptions étaient donc admissibles, mais il fallait tenir ferme cette condition d'exiger dans la mesure du possible et partout l'égalité de sacrifice d'une heure de lumière et de combustible et, d'autre part, que ce sacrifice fût fait dans chaque ordre de profession de la manière la moins gênante pour le public et pour les services normaux qu'elle doit rendre.

Ce problème économique de défense nationale dont on a un instant compris l'importance est malheureusement aujourd'hui à peu près esquivé. On a écouté la suggestion de M. Grizard, le président du Syndicat des marchands de vins, et on est arrivé à une solution transactionnelle : à 6 heures ne pas fermer, mais ne rien demander aux monopoles des villes et s'éclairer comme on peut avec de l'acétylène, de l'huile ou de la bougie. Vraiment, on se demande ce qu'on va bien pouvoir économiser à ce jeu. Il faudra bien toujours dépenser quelque chose pour l'éclairage, et les calorifères qui continueront à marcher ne brûleront-ils pas cette « heure de charbon » qu'on voulait précisément épargner?

Une telle faillite, à une époque de préoccupations si graves, prouve l'impuissance radicale de nos organisations corporatives. Les propriétaires de théâtres ont bien fait quelque chose, eux, en renonçant spontanément à ouvrir un soir par semaine. Est-ce que dans chaque profession, après une étude attentive, on n'aurait pu arriver à offrir au pays cette heure d'économie qu'il réclame par jour? On n'a rien fait pour essayer d'y parvenir. Nous sommes convaincus que les employés de commerce avec lesquels nous avons à cette place jadis tant lutté pour la fermeture du dimanche n'auraient pas hésité à sacrifier à la patrie, si on avait fermé à six heures, leur matinée dominicale pour servir à ce moment les familles ouvrières auxquelles cette fermeture pendant l'unique heure du soir qu'elles ont de libre pour leurs emplettes aurait pu préjudicier. Ils y auraient gagné encore. Et les coiffeurs qui, profitant d'une exception vont continuer jusqu'à huit heures, n'eussent-ils pas pu rendre eux aussi après entente et par roulement une heure de la soirée sur le travail du matin qui en hiver exige également une dépense d'éclairage et de combustible?

Il fallait s'entendre, il fallait que les organisations syndicales dans la ferme vo-



RECENTE PHOTOGRAPHIE DE LA VILLE RAVAGÉE PAR LE BOMBARDEMENT

VERDUN L'HÉROÏQUE

lonté de réaliser cette économie demandée essayent d'adapter l'exercice des professions au mieux des exigences présentes. Il y a parfois beaucoup d'heures perdues où les entreprises ne rendent aucun service social. Disons-le en passant, la question devra être sérieusement étudiée après la guerre. A quoi sert, par exemple, qu'une boulangerie ou un comestible soient ouverts après l'heure des repas et toute l'après-midi quand il ne vient personne! Chez nous ennemis, on a déjà des organisations corporatives qui ont affranchi les industriels de ce temps perdu et de la tyrannie de la boutique inutile. Nous avons à cet égard beaucoup à apprendre.

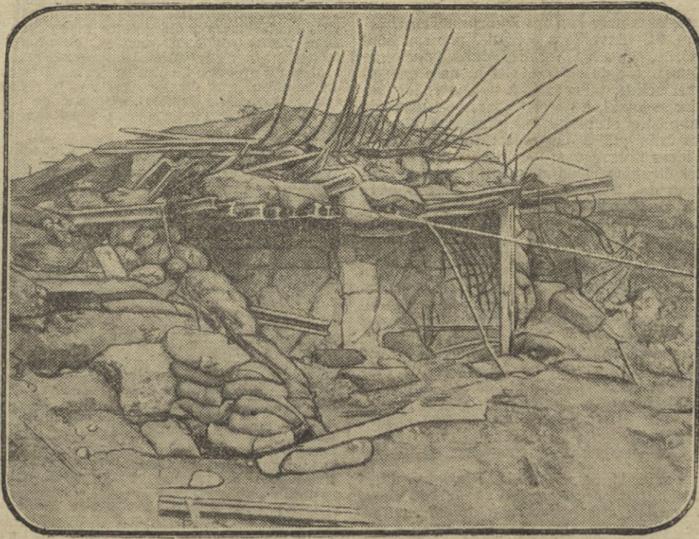
On aurait au moins pu faire un effort en ce moment et comprendre que ce n'est pas, comme le croit M. Grizard, supprimer la liberté du commerce que d'économiser tous, tant que nous sommes, ce qui sert à des fins plus hautes. Mais nous ne savons ni nous contraindre ni changer nos habitudes en renonçant à la façade. Il a fallu plus de deux ans de guerre pour supprimer au théâtre les exhibitions déplacées de parures et de bijoux. Elles continueront sans doute dans la rue qui n'y perdra rien. Aujourd'hui qu'on demande d'épargner le luminaire et le charbon, on ne trouve d'autre réponse que de se venger sur la bougie! Les économies en France ne seront-elles donc jamais que des économies de bouts de chandelles?

Paul FRANK.

87 Milliards 500 Millions de Dépenses de Guerre

Zurich, 14 novembre. — L'organe national libéral « Deutscher Kurier » annonce que les dépenses de guerre de l'Allemagne montent aujourd'hui à 70 milliards de marks.

SUR LE FRONT DE LA SOMME



Un abri de mitrailleuses allemandes détruit par notre artillerie lourde. Photo d'EXCELSIOR

LA VICTOIRE DE VAUX

Comment nos Troupes rentrèrent dans le Fort

CE QU'ELLES Y TROUVÈRENT

Paris, 13 novembre. — La bataille des 24 et 25 octobre avait fait tomber entre nos mains toute la forte ligne de défense du fort de Vaux; il restait à nous emparer de l'ouvrage même.

L'assaut en fut ordonné pour la soirée du 2 novembre. Dans la matinée du 2, nos observateurs signalaient que l'ennemi semblait se retirer du fort, et dans la journée des explosions s'y produisaient, comme si l'ennemi avait voulu le faire sauter avant de le quitter. Le commandement donna d'occuper le fort dès la nuit venue, mais avec prudence, afin d'éviter toutes pertes inutiles.

La nuit tombée, une compagnie du 118^e régiment, capitaine Fouache, reçut pour mission de contourner le fort, de le dépasser et de s'établir au delà pendant qu'une compagnie du 128^e, sous les ordres du lieutenant Diot, entrerait dans la place. Le lieutenant Diot, accompagné d'une section du génie, chercha une entrée qu'il ne trouvait pas. La gorge, les casemates, tout était hermétiquement bouché. Il découvrit une ouverture dans le coffre sud-ouest s'y glissa avec le sous-lieutenant du génie Lavève et le sapeur Poulain, et tous les trois commencèrent à fouiller l'intérieur du fort, où des débris fumaient encore, fai-

sant exploser des cartouches ou des grenades, et que remplissaient la fumée et une odeur méphitique.

Ils furent rejoints par le lieutenant Labarbe et sa section, qui, eux, avaient trouvé une issue sur la superstructure et étaient descendus; le fort était entièrement vide. Le 2 novembre au soir, il nous appartenait à nouveau.

Les casernes et casemates étaient en bon état. Les ouvrages extérieurs présentaient, au contraire, de nombreuses traces de destruction : la contrescarpe en partie détruite, les fossés en partie comblés, les coffres dévastés, sauf le coffre sud-ouest, utilisable; une galerie éclatée, le couloir qui conduisait à la casemate de Bourges assez détérioré, ainsi que les deux observatoires; la coupole de 75 en partie détruite. En revanche, une galerie de mine, soigneusement boisée, fut découverte, longue d'une quarantaine de mètres, conduisant vers le nord, et sans issue. Inachevée, elle devait être aménagée pour rejoindre les abris au nord du fort.

Le départ des Allemands avait dû être rapide et ressembler à une fuite, car ils avaient laissé un bulin assez important : quatre mitrailleuses, dont deux empaquetées et prêtes à être emportées, plusieurs centaines de mille cartouches, un millier de bouteilles d'eau minérales, trois mille boîtes de conserves; enfin, une consigne, datée du 21 octobre, visait la défense du fort en cas d'attaque.

Il n'y avait donc, dans l'état du fort, rien qui impliquât les velléités d'abandon qu'a essayées d'établir le Communiqué allemand.

La possession du fort de Vaux barre désormais aux Allemands la route de Souville et nous permet de dominer les plaines de Woëvre. C'est, avec Douaumont, la barrière des forts entièrement reconstituée en avant de Verdun. C'est, dans l'histoire militaire, la première fois qu'une place assiégée reprend les ouvrages perdus, et d'assiégée devient assiégeant et menace l'ennemi.

Gigantesques Sous-marins allemands dans la Mer du Nord

Copenhague, 14 novembre. — Suivant les pêcheurs revenant de la mer du Nord, tous les sous-marins opérant dans ces parages sont d'un type absolument récent et de taille gigantesque. Tous ceux qui les ont vus sont unanimes à déclarer que ces sous-marins sont plus gros que les vapeurs qu'ils coulent ou qu'ils inspectent.

Le Martyre de nos Prisonniers dans les Mines allemandes

Paris, 13 novembre. — Une dame originaire d'un pays neutre, qui arrive d'Allemagne, décrit ainsi le traitement infâme que sont forcés de subir les malheureux prisonniers condamnés à travailler dans les mines allemandes :

« Il est impossible, dit-elle, de savoir combien de soldats français travaillent dans les mines. Dans la seule région de Westphalie, on compte plus de soixante mines où sont employés nos prisonniers, et quand on songe que plus de trois cents prisonniers sont actuellement occupés à extraire des pyrites de fer à la seule mine de Sachtlefen, on voit le total imposant de travailleurs qui serait atteints si on prenait cette mine comme chiffre moyen.

« Les prisonniers qui ont dû être évacués des mines par suite de maladie ou d'accident de travail atteignent la proportion de 40 %. On peut, dans ces conditions, se faire une idée du labeur épuisant qu'on réclame de nos malheureux compatriotes, surtout si on veut bien se souvenir qu'on a choisi soigneusement les plus robustes pour ce travail.

« Ils sont partagés en deux équipes : l'équipe du matin quitte le camp à cinq heures du matin. On franchit en une heure les quelques kilomètres qui séparent le camp de la mine. La descente dans les puits a lieu à six heures. Le travail cesse à deux heures de l'après-midi. A trois heures, retour au camp. Total, dix heures de travail, dont deux heures de marche. La seconde équipe reprend le travail à deux heures de l'après-midi, pour le terminer à dix heures du soir, plus deux heures de chemin pour venir du camp et y retourner.

« Le dimanche est libre, mais on force les prisonniers à rattraper dans la semaine la perte de travail causée par un jour de repos. Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, le travail a lieu d'être de huit heures à une durée de douze heures.

« Au début, la nourriture était un peu meilleure que dans les camps de prisonniers ordinaires, mais dès l'automne 1915 toute ration de viande fut supprimée et l'alimentation devint ce qu'elle était partout ailleurs. Il est absolument interdit aux prisonniers de faire connaître à leurs familles qu'ils sont occupés au travail des mines, et on supprime impitoyablement leurs lettres si elles ne sont pas datées du camp principal dont ils sont détachés. Même prescription pour toute correspondance et expédition quelconque qui leur sont faites; elles doivent être adressées au même camp principal.

« On m'a cité beaucoup de prisonniers qui depuis plus d'un an sont occupés dans ces mines, et que leurs familles croient encore dans un camp.

« Aucun raffinement de barbarie n'est épargné à ces malheureux. En aucun cas, la fatigue ou l'épuisement ne saurait être une excuse. Ceux qui oseraient alléguer des prétextes seraient condamnés à rester dans les mines sans pouvoir remonter jusqu'à ce qu'ils viennent à résipiscence, ou bien deux sentinelles enferment le récalcitrant dans une cellule et le frappent à coups de ceinturon jusqu'à ce qu'il déclare vouloir reprendre son travail. Je ne citerai ni les coups de crosses ni les coups de plat de battonnette, qui sont monnaie courante.

« Si les malheureux refusent le travail en groupe, on argue du complot, de la rébellion. Il y va tout de suite de la cour martiale, dont les arrêtés se traduisent par plusieurs années de forteresse, ou bien on enferme le groupe de rebelles dans une salle d'étuve où l'on porte la température à 45 degrés au moyen de la vapeur. Les patients, entièrement nus, ne recevant que du pain et de l'eau, restent dans ce local jusqu'à complète soumission. On ne les renvoie à leur camp d'origine que lorsqu'ils sont victimes d'accidents graves ou complètement épuisés. »

L'Angleterre aurait encore de 3 à 4 millions d'hommes

Londres, 14 novembre. — Le colonel Reppington commence dans le « Times » une série d'articles sur l'état des réserves de la Grande-Bretagne et sur les mesures à prendre pour les augmenter. D'après lui, il y a encore dans les Iles-Britanniques seules entre trois et quatre millions d'hommes âgés de moins de quarante et un ans, et qui ne sont pas encore sous les drapeaux. La Grande-Bretagne est donc en bien meilleure posture que l'Allemagne, seulement il nous faut prendre des mesures énergiques pour mener jusqu'au bout la tâche que nous avons devant nous. Le colonel Reppington préconise la révision de toutes les exemptions accordées aux hommes de diverses professions.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie vont décréter la Levée en masse

La Limite d'âge encore reculée

Paris, 14 novembre. — Il est hors de doute que l'Allemagne entreprend actuellement un formidable mouvement destiné au ralliement et à l'utilisation de toutes ses forces pour un effort désespéré. Après l'appel dont nous avons parlé et qui avait pour but de renforcer l'armée des usines, voici que le gouvernement allemand ordonne une véritable mobilisation civile. De plus, il serait question de reculer la limite d'âge militaire. Voici, du reste, les dépêches parvenues sur ces graves décisions :

Genève, 14 novembre. — Suivant le « Lokal Anzeiger », le gouvernement impérial allemand aurait l'intention de convoquer le Reichstag bien avant le 15 février et peut-être même dès le début de décembre. La raison qui rend nécessaire cette convocation imprévue, c'est que le Reichstag serait appelé à se prononcer sur un projet de loi organisant en Allemagne la levée en masse sous forme d'une mobilisation générale des civils, qui compléterait la mobilisation proprement dite. Cette nouvelle est confirmée par l'Agence Wolff.

L'information sensationnelle du « Lokal Anzeiger » a produit en Allemagne une profonde impression.

Cette mesure serait suivie de la proclamation d'une décision analogue en Autriche-Hongrie.

Les Allemands des deux sexes de seize à soixante-cinq ans seraient tenus de se mettre à la disposition des autorités et d'accepter toute besogne qui leur serait confiée dans l'intérêt de la défense nationale. Ce serait le service obligatoire pour tous les Allemands non mobilisés.

On ferait ainsi le recensement de toutes les forces disponibles pour les industries de guerre, ainsi que pour l'organisation systématique de la production agricole, du ravitaillement et, en général, de tous les services. Le projet de loi laisserait au gouvernement la faculté de faire appel à tous les concours volontaires, mais aussi d'employer la contrainte si c'était nécessaire.

Le gouvernement vient déjà de publier

un appel officiel aux femmes allemandes. Après avoir remarqué les grands progrès de l'Angleterre dans la fabrication des munitions, l'appel dit qu'en Allemagne il reste encore beaucoup à faire des femmes jeunes et robustes manquant dans l'industrie de la guerre. L'appel conclut en invitant toutes les femmes en bonne santé à offrir leurs services pour les industries de guerre, où leur travail est extrêmement nécessaire pour le salut de la patrie.

A ce propos, l'écrivain Richard Freund dit, dans le « Berliner Tageblatt », qu'une loi doit être votée par le Reichstag, et qu'il est à espérer qu'avec l'intelligente distribution des places et, particulièrement des vieux officiers et employés retraités, les cas de mobilisation forcée seront peu nombreux.

D'autre part, le « Lokal Anzeiger » croit savoir que le gouvernement a l'intention d'autoriser prochainement la discussion des buts de guerre dans la mesure où cette discussion ne traiterait en lutte ni les grands groupements d'industrie, ni les partis politiques, et à condition d'éviter toute attaque contre les neutres. De son côté, la « Gazette de Francfort » annonce qu'il serait également question de reculer la limite d'âge militaire.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ALLEMANDE

Amsterdam, 14 novembre. — Le « Vorwaerts » proteste contre le projet de loi sur le travail obligatoire que le Reichstag, convoqué à cet effet, sera prochainement appelé à voter. Ce journal accuse le gouvernement de faire le jeu des junkers, qui veulent que toute l'Allemagne valide, non seulement travaille pour eux, mais encore aux conditions qu'il leur plaît de dicter et qui sont inacceptables.

En revanche, les journaux officieux publient des appels aux femmes, leur montrant que leur devoir est de travailler aux munitions, d'aller dans les usines et d'oublier les différences de castes. Ils leur proposent l'exemple des femmes anglaises, qui se sont vouées aux industries de guerre dès les premiers mois. (Radio.)

Des Economies! Aux Etats-Unis

La Fermeture à Six heures

CE QU'EN PENSENT LES EDILES PARISIENS

Paris, 13 novembre. — La mesure prise par le gouvernement est en général accueillie avec assez de mauvaise grâce à l'hôtel de ville. Un conseiller municipal de droite a dit à ce propos à un de nos confrères :

« Nul ne pourra contester le patriotisme de l'Assemblée communale. Nous nous sommes inclinés au nom du peuple de Paris devant toutes les mesures prises pour le salut de la patrie. Pourtant quand elles nous semblent injustifiées, nous nous faisons un devoir de présenter nos observations. Ces temps sont aux économies, nous le savons tous, mais pourquoi Paris doit-il être le seul à en pâtir ? Il est inadmissible que ce soit le commerce de la capitale qui seul soit frappé, alors que l'Etat lèvera la vie normale à Bordeaux, à Lyon, à Toulouse. »

DEMARQUES DE LA FEDERATION DES COMMERCANTS DETAILLANTS

Paris, 13 novembre. — La Fédération des commerçants détaillants de France, dès l'annonce de la fermeture des magasins à six heures, a fait immédiatement toutes les démarches nécessaires auprès du préfet de police et du ministre de l'Intérieur. Les membres du bureau ont été reçus hier matin par M. Malvy qui, au cours de l'entrevue, a pris note des observations qui lui ont été présentées et a promis à la délégation de les examiner avec bienveillance tout en conciliant les intérêts du petit commerce et de la défense nationale.

UNE REUNION DES RESTAURATEURS

Paris, 14 novembre. — Les membres de l'Union syndicale des restaurateurs et limonadiers se sont réunis hier en assemblée générale extraordinaire pour la question de l'éclairage.

Il a été décidé qu'une démarche serait faite auprès du préfet de police pour lui demander de retarder d'une demi-heure, c'est-à-dire de fixer à dix heures l'heure de fermeture des cafés et restaurants, les propriétaires de ces établissements prenant l'engagement formel de réduire de 50 % pendant toute la soirée l'éclairage au gaz ou électrique.

Au sujet de la taxe sur les additions, l'assemblée générale proteste contre le projet de loi tendant à frapper uniquement la clientèle des restaurants pour contribuer à apporter des doucessements au régime des prisonniers de guerre de la ville de Paris.

Deux autres vœux furent adoptés, tendant au dégrèvement de la taxe sur les terrasses et à obtenir du charbon, sous peine d'être obligés de fermer les établissements.

PROJET DE CARTES DE SUCRE

Remes, 13 novembre. — Un comité départemental chargé de la répartition du sucre à la population vient d'être constitué sous la présidence du préfet. Il a décidé de demander au ministre du commerce la réglementation de la consommation du sucre à l'aide de cartes ou par tout autre moyen approprié. (Radio.)

La Crise des Transports

A LA CHAMBRE

Le Scrutin d'Hier

Paris, 14 novembre. — Comme on l'a vu, le débat sur la crise des transports s'est terminé par le vote de l'ordre du jour de confiance de M. Ribot. La deuxième partie de cet ordre du jour, impliquant la confiance dans le gouvernement, a été votée par 375 voix contre 67, tandis que les chiffres annoncés en séance étaient 415 contre 86.

Les votes des députés de la région se sont répartis comme suit :

Ont voté pour

ARIEGE : Général Pedoya.
AUDE : Malavialle, Jean Durand, Bonail, Aïdy.
AVEYRON : Talon, Balitrand, Augé, Gaffier, de Castelnaud, Cabrol.
CANTAL : Rigal, Fernand Brun, Baduel, Hagon.
CHARENTE : Lazare Weiller, Jean Hennessy, Cabaud-Lacroze.
CHARENTE-INFERIEURE : Carré-Bonvallet, William Bertrand, Pouzet, Lauraine, Coyard.
CORREZE : Lachaud, Gouyon, Mons, Queuille.
DORDOGNE : Clament, Saumande, Brunet, Sarrazin.
HAUTE-GARONNE : Aurioi, Cazassus, Bédouze, Ellen-Prérot, Cruppi, Bellinguer.
GERS : Gardey, Dufreche, Thierry-Cazes, Tournan, Noulens.
GIRONDE : Ch. Chaumet, Pierre Dupuy, Ballande, Camelle, de La Trémolle, Cazauviel, Combrouze.
HERAULT : Lafferre, Barthe, Mas, Pezet, Reboul, Molle.
LANDES : Chauvet, Loustalot, Maurice Damour.
LOT : Malvy, Bécays.
LOT-ET-GARONNE : Georges Leygues, Cels, Jacques Chaumié.
BASSES-PYRENEES : Barthou, Léon Bérand, Iriart d'Etchepeare, Delom, Sorbe, Ybarnegaray.
HAUTES-PYRENEES : Noguès, Dreyt.
PYRENEES-ORIENTALES : Brousse, Nèrel.
DEUX-SEVRES : Fleuret, de La Porte.
TARN : Andrieu, Henri Simon, Reille-Soult, de Dalmatie, Sabin, Guiraud.
TARN-ET-GARONNE : Pottevin.
VENDEE : de Fontaines, Périer, Rochebeau, de Lavrignais, Pacaud, de Baudry-d'Asson.
VIENNE : Godet, Pain, de Monplanet, de Montjou.
HAUTE-VIENNE : Nouhaud.

Ont voté contre

CHARENTE : Maurice Raynaud.
CHARENTE-INFERIEURE : André Hesse, Favre.
GIRONDE : Labrousse.
HERAULT : Caffort.
LANDES : Bouyssou.
PYRENEES-ORIENTALES : Dalbiez, Raemel.
HAUTE-VIENNE : Vallière, Bétouille, Pressemann, Parvy.

Abstenu

ARIEGE : Delcassé, Paul Laffont.
CORREZE : Vidallin.
DORDOGNE : Chavoix.
GIRONDE : Emile Constant, Eymond.
LANDES : Deyris.
LOT : De Monzie.
LOT-ET-GARONNE : Rontin.
HAUTES-PYRENEES : Lacave-Laplagne.
DEUX-SEVRES : Demellier.
TARN-ET-GARONNE : Dupuy.
VIENNE : Boret.

Absents

AUDE : Albert Sarraut.
CHARENTE : Géo Gérard, James Hennessy.
DORDOGNE : Sireyjol.
BASSES-PYRENEES : Garat.
TARN-ET-GARONNE : Constans.
VIENNE : Péret, retenu à la commission du budget.

Le Nouveau Directeur des Transports

Paris, 14 novembre. — Au cours du débat sur la crise des transports, M. Sembat, ministre des travaux publics, a annoncé que M. Claveille, directeur des chemins de fer de l'Etat, allait devenir directeur général des transports. C'est lui qui prendrait en main cette œuvre difficile, en collaboration avec les Compagnies et avec le colonel Gassouin.

Paris garde le souvenir du très avisé directeur qui s'était chargé, il y a deux ans, d'assurer son ravitaillement en charbon. M. Claveille a conquis, par son seul mérite, tous ses grades dans l'ancienne Compagnie de l'Ouest. Cet homme énergique, solide, laborieux, à la tête ronde, au visage jovial, à l'esprit clair, voit tout par lui-même et prend ses décisions d'après les faits qu'il a observés : il est dépourvu d'idées préconçues; tout préjugé d'école lui est étranger. Quand l'Etat racheta le réseau de l'Ouest et qu'il lui fallut trouver un chef compétent, il eut recours à M. Claveille, simple ingénieur de l'exploitation, et M. Claveille devint l'excellent directeur du réseau agrandi de l'Etat. Quand M. Albert Thomas eut besoin d'un second aux munitions, un grand chef d'atelier, il choisit M. Claveille. Aujourd'hui, il faut un grand ordonnateur à la tête des transports centralisés entre les mains de l'autorité militaire, un technicien à qui soient familiers et les exigences de l'armée et les besoins du public : on a recours à M. Claveille.

Un Projet de Taxation du Vin

Paris, 14 novembre. — Plusieurs députés ont déposé hier sur le bureau de la Chambre une proposition de loi invitant le gouvernement à faire fixer par les préfets et par catégorie des prix maxima de vente des vins ne dépassant pas 50 % en sus des cours pratiqués pour la récolte 1912.

AU LUXEMBOURG

L'Impôt sur le Revenu

Paris, 14 novembre.

M. Ribot, ministre des finances, est au banc du gouvernement.

On continue la discussion du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu.

M. Boivin-Champaux, prenant la parole dans la discussion générale, dit que l'impôt sur le revenu ne s'accroît en France que si l'arbitraire et l'inquisition en sont éliminés dans la plus large mesure. Il veut surtout appeler l'attention du Sénat sur la question très difficile et très délicate des centimes locaux additionnels à la patente, et fait remarquer que la nouvelle taxe destinée à remplacer ces centimes va frapper les industriels et les commerçants ainsi que les personnes qui exercent une profession libérale et les titulaires des charges et offices. Elle est basée sur la valeur locative de leur habitation personnelle ou des locaux où ils exercent leur profession. Cette valeur locative est réduite par l'application de coefficients différenciant suivant la nature des locaux.

On entend supprimer la patente, qui est très vivement critiquée, dit-il, et on y revient au moment même où l'on établit la taxe locale nouvelle sur ce signe extérieur qu'est la valeur locative.

M. Boivin-Champaux ajoute que depuis sa création la patente a été amendée et améliorée par une série de lois, notamment celle de 1880, et il croit qu'avec la nouvelle loi on recule de quatre-vingts ans et qu'on revient à la patente basée uniquement sur la valeur locative.

Et M. Boivin-Champaux conclut, déclarant :

La solution qu'on nous propose est profondément critiquable. Elle pêche par la justice. (Bravos à droite.)

M. Tournon, très attendu, intervient à son tour. Il reproche amicalement au rapporteur de la commission d'avoir fait l'oraison funèbre de ce qu'il appelle les « quatre vieilles ». Celles-ci sont encore bien vivantes, et elles rapportent chaque année plus d'un milliard à l'Etat, aux départements et aux communes. On peut même dire de la contribution foncière, qu'elle n'est plus vieille, elle a été rajeunie, elle s'est débouillée. (Applaudissements au centre.)

L'orateur en arrive à son tour à la patente, dont on a dit, fait-il observer, tout le mal possible. En 1913, la patente a rapporté 300 millions, dont 130 millions au profit des départements et des communes. Ce n'est donc que la moitié à peu près de la patente que supprime le projet. (Vifs applaudissements.)

L'orateur s'élève ensuite contre le système de taxation des salaires et traitements. Il signale aussi l'inégalité de traitement des bénéfices agricoles taxés à 3 %, et des bénéfices industriels et commerciaux taxés à 3 1/2 %.

Enfin, en ce qui concerne la taxation des bénéfices des professions libérales, M. Tournon ajoute qu'on devrait laisser aux contribuables le choix entre la déclaration et un système forfaitaire.

Très applaudi, il conclut que le véritable courage fiscal consiste non à créer des privilèges, mais à demander à chacun ce qu'il peut réellement donner. (Vifs applaudissements.) Et il repousse les exemptions dans les cédules sans refuser l'ensemble du projet, en discussion.

Le Ministre des Finances

M. Ribot : La réforme était suspendue depuis le début de la guerre; elle traîne depuis 1888. La guerre dure. Elle nous impose le devoir de demander au pays les ressources nécessaires pour payer nos emprunts. C'est un devoir impérieux de créer ces ressources. On s'efforce partout à l'étranger de le remplir.

M. Tournon propose de s'adresser à tous les impôts directs ou indirects; je suis d'accord avec lui. On ne peut faire peser les charges sur une seule classe de contribuables. (Très bien!) Dans le projet soumis à la Chambre, je me suis efforcé de tenir la balance égale entre tous. Mais on objecte que notre système d'impôts directs est incomplet, et qu'il fallait combler au plus vite les lacunes. Pour ne pas faire retomber tout le poids sur l'impôt général sur le revenu, il est nécessaire de s'adresser à tous les impôts cédules.

Le système juste serait la déclaration des bénéfices. Partout on le fait. Chez nous, il y a des résistances très grandes. Cependant les déclarations ont été consenties pour l'impôt sur les bénéfices de guerre. Aujourd'hui, nous vous proposons une transaction ou plutôt une transition. (Très bien!)

Si vous la combattez, vous serez entraînés vers la déclaration obligatoire (Très bien!) avec toutes ses conséquences, c'est-à-dire, la déclaration contrôlée. Le système actuel réalise un progrès. Le chiffre des affaires est en relation plus étroite avec les bénéfices que le loyer. Ce système dispense de discussions épineuses; c'est un avantage sérieux.

Le ministre déclare réserver la question épineuse de la part des communes dans l'impôt des patentes, pour y revenir lors de la discussion des articles.

Il n'est pas possible, ajoute-t-il, de mettre des centimes additionnels sur le principal de la patente; on priverait le commerce de ressources importantes. Que peut-on faire? Etablir une taxe communale et départementale qui ne frappera pas les bénéfices variables, mais qui sera basée sur une patente simplifiée. C'est un système empirique. Je suis prêt à me rallier à un système meilleur qui serait proposé.

Je me borne à poser la question. Doit-on supprimer la contribution des portes et fenêtres et la contribution mobilière? La première est supprimée légalement. Ce qui nous arrête, c'est la perte de 180 millions. La personne et le mobilier comporte une dose d'arbitraire qui a ses avantages. (Rires.) Nous cherchons la taxe de remplacement. Ne compliquons pas notre tâche d'aujourd'hui déjà lourde.

Je répète qu'il faut aboutir vite. Le Sénat comprendra son devoir, et l'accord entre les deux Chambres ne tardera pas à s'établir.

M. Ribot conclut ainsi :

Je remercie la commission d'avoir bien voulu écouter mes adhésions et je suis cer-

tain que j'adresserai bientôt les mêmes remerciements au Sénat tout entier. (Applaudissements.)

La discussion générale est close. On passe aux articles.

M. de La Batut, sur l'article premier, demande la suppression de la contribution des portes et fenêtres, et de la contribution personnelle-mobilière. L'amendement est repoussé.

M. Hervey demande que la contribution des patentes ne soit supprimée que partiellement à partir du 1er janvier 1917, et totalement à partir du 1er janvier 1918.

L'amendement est rejeté, ainsi que les autres amendements présentés à la suite, et l'article premier est enfin adopté.

La séance est levée à six heures. Prochaine séance jeudi, à trois heures.

A LA CHAMBRE

La Réparation des Dommages de Guerre

Paris, 14 novembre. — La Chambre a repris aujourd'hui la discussion du projet sur la réparation des dommages causés par les faits de guerre, interrompue le 26 octobre.

On discute l'article 11 ainsi rédigé : « Les dommages causés par la perte de titres français ou étrangers dont la restitution n'aura pu être obtenue par les moyens légaux seront réparés dans la mesure de la perte subie évaluée d'après le dernier cours coté pendant le mois précédant le dommage, ou à défaut de cotation durant cette période par une estimation directe, sous réserve de la subrogation de l'Etat français dans les droits des attributaires et de la faculté qu'il aura de se libérer par la remise de titres de même nature. »

M. Marin (Meurthe-et-Moselle) remercie le ministre des finances et la commission d'avoir modifié le texte primitif de cet article, de façon à donner satisfaction aux populations des régions envahies.

Après des explications de M. Desplas, rapporteur, l'article 11 est adopté.

L'article 12 dispose que « si l'attributaire affecte l'indemnité, soit en remplacement des objets mobiliers, soit à la reprise de l'exploitation ou de la profession, soit à un usage industriel commercial ou agricole, soit à des œuvres d'assistance ou de solidarité dans les conditions du paragraphe 2 de l'article 6, ou s'il effectue le remploi en immeubles dans les conditions de l'article 5, l'indemnité lui sera versée en espèces. Si l'indemnité n'est pas employée dans les conditions ci-dessus déterminées, elle sera payée conformément aux dispositions des paragraphes 3 et 4 de l'article 6. »

L'article 13 concernant l'inscription des droits réels et des privilèges est adopté.

L'article 14 prévoit que les indemnités ne peuvent se cumuler avec une autre indemnité reçue à l'occasion des mêmes faits, sinon avec les sommes que l'Etat français aura recouvrées sur l'ennemi en vertu des conventions et des traités pour les dommages qui n'auront pas été réparés. Il est adopté.

On aborde le titre : « De la juridiction. »

M. Klotz demande aux auteurs des amendements de mettre un terme à leur éloquence. L'article 15 règle la procédure de la constatation et de l'évaluation des dommages mobiliers et immobiliers, et institue dans ce dessein des commissions cantonales et départementales.

M. Lefebvre du Prey présente des observations d'ordre juridique et réclame des délégués des ministères compétents pour évaluer les dommages industriels ou agricoles.

M. Desplas, rapporteur, et M. Viviani, ministre de la justice, repoussent l'amendement qui ne peut que diminuer l'autorité des commissions cantonales et départementales.

Par 345 voix contre 167, la Chambre refuse la prise en considération de l'amendement Lefebvre du Prey.

On adopte les trois premiers paragraphes de l'article 14.

M. Klotz, avant le renvoi à une autre séance, annonce que la commission demandera après les interpellations sur la crise des charbons, la discussion ininterrompue des dommages de guerre.

La séance est levée à six heures cinquante. Prochaine séance, demain à trois heures. Interpellation sur la crise des charbons.

LA CONTRIBUTION FONCIERE

Au début de la séance, la Chambre avait adopté un projet de loi autorisant l'application de mesures exceptionnelles en 1916 dans certaines communes pour l'établissement de la contribution foncière des propriétés non bâties.

LES PERMISSIONS AGRICOLES DES R. A. T.

M. Maginot avait déposé une demande d'interpellation sur la façon dont ont été tenus les engagements pris par le ministre de la guerre, le 27 octobre dernier, quant aux permissions agricoles aux R. A. T. des classes 89 à 92.

Le Comité des Economies

M. FALLIERES ACCEPTE LA PRESIDENCE

Paris, 14 novembre. — M. Armand Fallières a définitivement accepté la présidence. Encore absent de Paris, l'ancien Président de la République arrivera très prochainement pour prendre possession de ses hautes et nouvelles fonctions.

Le nouvel organisme siègera au ministère de la justice, où les appartements du rez-de-chaussée ont été installés sous l'intention.

L'Offensive Britannique continue

Nos Alliés s'emparent de Beaucourt
Ils ont fait plus de 5,000 prisonniers

Paris, 14 novembre. — L'important succès remporté hier par la nouvelle offensive des troupes britanniques sur les deux rives de l'Ancre s'est développé aujourd'hui de la façon la plus heureuse. La lutte a continué au cours de la nuit et dans la journée avec un égal acharnement.

Dans la matinée, nos alliés avaient réussi, après de furieux combats, à emporter définitivement d'assaut le bastion formidablement fortifié de Beaucourt-Hamel, à un kilomètre au nord-ouest de l'Ancre, et ils étaient parvenus aux bords du village de Beaucourt, situé plus à l'est en bordure de la rivière.

Dans l'après-midi, ils ont achevé de maîtriser la position. C'est, avec Saint-Pierre-Divion, le troisième village que les Anglais ont enlevé en deux jours. Les prisonniers continuent d'affluer; déjà, on en a dénombré plus de 5,000 et ce chiffre sera considérablement dépassé.

C'est donc un gros succès pour nos alliés, dont il se confirme que les troupes firent preuve d'un élan extraordinaire allié à une sûre méthode.

Cette progression donne les hauteurs qui commandent Miraumont à nos alliés, qui dominent déjà par les hauteurs situées au nord de Thiepval, le village de Grandcourt. Par Miraumont et Grandcourt, une attaque contre Bapaume se dessine du côté de l'ouest et se conjugue avec celles qui sont dirigées par le sud-ouest et le sud, entre Le Sars et Lesbœufs.

Ainsi, au cinquième mois de la bataille de la Somme, notre supériorité s'affirme comme au premier jour. Notre action sans cesse développée et amplifiée réalise tous ses objectifs. Bien loin de diminuer en intensité ou en étendue l'offensive alternée de la Somme s'accroît au contraire et gagne du terrain non seulement en profondeur, mais encore en largeur.

Les Allemands, dans leurs dépêches officielles reconnaissent le succès; ils le font dans les termes suivants : « Des deux côtés de l'Ancre, disent les dépêches de Berlin, se sont livrés hier des combats acharnés. Les Anglais ont lancé contre nos positions formant saillant vers le sud-ouest de fortes attaques préparées par un feu concentré d'obus de très gros calibre, au cours desquels l'ennemi a réussi à nous repousser de Beaucourt-Hamel et de Saint-Pierre-Divion, ainsi que des lignes adjacentes, jusque dans une position d'arrêt préparée d'avance. »

« Notre défense acharnée nous a occasionné des pertes importantes. » L'état-major ennemi a trop abusé de la formule du repli sur une position d'arrêt préparée d'avance pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Mais une autre phrase de son bulletin mérite l'attention, car celle-ci est intéressante. Nos adversaires reconnaissent en effet expressément l'énormité de leurs pertes.

On juge, par ces aveux de l'ennemi, de l'étendue de ses défaites.

La Victoire anglaise

UN RECIT DE LA BATAILLE

Amiens, 14 novembre. — L'arrivée britannique a démontré hier que sa volonté et sa puissance offensive n'étaient nullement diminuées par la longue suite des combats récents, ni par les intempéries. L'offensive du 1er juillet et des jours suivants avait été, par ses succès, un saillant désagréable dans le front britannique. La ligne de combat orientée du nord et du sud de Combrécourt à Beaumont-Hamel, passant hier matin, au nord de Thiepval, prenant la direction de l'ouest à l'est, contournaient Courcellette et Lesbœufs, effleurait le Transloy et rejoignait l'aile gauche de l'armée française sur la Somme. Or, ce saillant fut toujours un des points délicats du front.

En avril 1915, les Allemands attaquèrent avec un demi-succès le saillant d'Ypres au point de raccourcement avec la ligne droite allant vers l'ouest, à Lizeris et Steenstraete. En mai, ils tentèrent une manœuvre analogue à Mosaika, près de Lemberg. Il convenait de prévenir sur l'Ancre le renouvellement d'une manœuvre semblable, en prenant l'initiative des opérations.

L'OBJECTIF DE LA LUTTE

Le double objectif était de vider la poche formée par la ligne Beaumont-Hamel et la route de Swaben; 2° poursuivre la politique d'écrasement de l'adversaire en lui tuant par coups répétés le plus de monde possible.

Les Anglais avaient pour eux l'avantage de la préparation morale, n'ayant jamais perdu, depuis juillet, l'occasion de battre l'adversaire et hier encore, dans un secteur voisin de Le Sars, avaient, en outre, l'avantage de la surprise. Les Allemands avaient, en effet, de multiples raisons de ne pas s'attendre, hier, à l'offensive britannique. Les Anglais avaient néanmoins contre eux l'état de l'atmosphère; le ciel couvert, contraire au travail des avions; l'état du sol détrempé, le terrain difficile et terriblement fortifié.

Entre l'Ancre et Beaumont-Hamel, il n'existait pas moins de cinquante de tranchées allemandes, précédées d'autant de réseaux de fils de fer. Beaumont, bâti du nord au sud, offrait une ligne de défenses admirables avec des caves communiquant, pouvant abriter jusqu'à quatre compagnies et constituait une forteresse plus redoutable que Thiepval, de fameuse mémoire.

La préparation de l'artillerie fut courte, mais intense; elle se prolongea plus au nord, jusqu'à la redoute de Swaben, sur l'Ancre. Sous l'action de l'artillerie, les maisons de Beaumont, de Beaucourt et de Saint-Pierre-Divion s'écroulèrent comme des morceaux de sucre.

UNE MARCHÉ FOUROYANTE

A six heures, l'assaut fut donné avec un entrain splendide sur un front de six kilomètres. L'ennemi croyant à de simples tirs de barrage, demeura dans ses abris, où il fut fait prisonnier en grand nombre; un seul bataillon britannique en recueillit trois cents.

Les progrès furent rapides entre Beaumont et la redoute Swaben. La quatrième ligne ennemie fut prise en dix-huit minutes. Tous les objectifs atteints, Saint-Pierre-Divion occupé, les défenses de Beaucourt et de Beaumont emportées.

A seize heures, en visitant le champ de bataille, on pouvait voir deux mille cinq cents prisonniers faits depuis le matin; ils étaient parqués dans un repli de terrain proche de la ligne de feu, visités et interrogés pendant que la bataille continuait furibonde et que l'air était secoué par le tir de pièces de tor calibres.

Des caissons trainés par des chevaux suants, boueux jusqu'au ventre, venaient puiser des munitions nouvelles aux parcs d'artillerie, demeurés dans ses abris, où il fut fait prisonnier en grand nombre; un seul bataillon britannique en recueillit trois cents.

Les progrès furent rapides entre Beaumont et la redoute Swaben. La quatrième ligne ennemie fut prise en dix-huit minutes. Tous les objectifs atteints, Saint-Pierre-Divion occupé, les défenses de Beaucourt et de Beaumont emportées.

A seize heures, en visitant le champ de bataille, on pouvait voir deux mille cinq cents prisonniers faits depuis le matin; ils étaient parqués dans un repli de terrain proche de la ligne de feu, visités et interrogés pendant que la bataille continuait furibonde et que l'air était secoué par le tir de pièces de tor calibres.

Des caissons trainés par des chevaux suants, boueux jusqu'au ventre, venaient puiser des munitions nouvelles aux parcs d'artillerie, demeurés dans ses abris, où il fut fait prisonnier en grand nombre; un seul bataillon britannique en recueillit trois cents.

Les progrès furent rapides entre Beaumont et la redoute Swaben. La quatrième ligne ennemie fut prise en dix-huit minutes. Tous les objectifs atteints, Saint-Pierre-Divion occupé, les défenses de Beaucourt et de Beaumont emportées.

A seize heures, en visitant le champ de bataille, on pouvait voir deux mille cinq cents prisonniers faits depuis le matin; ils étaient parqués dans un repli de terrain proche de la ligne de feu, visités et interrogés pendant que la bataille continuait furibonde et que l'air était secoué par le tir de pièces de tor calibres.

Des caissons trainés par des chevaux suants, boueux jusqu'au ventre, venaient puiser des munitions nouvelles aux parcs d'artillerie, demeurés dans ses abris, où il fut fait prisonnier en grand nombre; un seul bataillon britannique en recueillit trois cents.

Les progrès furent rapides entre Beaumont et la redoute Swaben. La quatrième ligne ennemie fut prise en dix-huit minutes. Tous les objectifs atteints, Saint-Pierre-Divion occupé, les défenses de Beaucourt et de Beaumont emportées.

A seize heures, en visitant le champ de bataille, on pouvait voir deux mille cinq cents prisonniers faits depuis le matin; ils étaient parqués dans un repli de terrain proche de la ligne de feu, visités et interrogés pendant que la bataille continuait furibonde et que l'air était secoué par le tir de pièces de tor calibres.

Des caissons trainés par des chevaux suants, boueux jusqu'au ventre, venaient puiser des munitions nouvelles aux parcs d'artillerie, demeurés dans ses abris, où il fut fait prisonnier en grand nombre; un seul bataillon britannique en recueillit trois cents.

Les progrès furent rapides entre Beaumont et la redoute Swaben. La quatrième ligne ennemie fut prise en dix-huit minutes. Tous les objectifs atteints, Saint-Pierre-Divion occupé, les défenses de Beaucourt et de Beaumont emportées.

A seize heures, en visitant le champ de bataille, on pouvait voir deux mille cinq cents prisonniers faits depuis le matin; ils étaient parqués dans un repli de terrain proche de la ligne de feu, visités et interrogés pendant que la bataille continuait furibonde et que l'air était secoué par le tir de pièces de tor calibres.

Des caissons trainés par des chevaux suants, boueux jusqu'au ventre, venaient puiser des munitions nouvelles aux parcs d'artillerie, demeurés dans ses abris, où il fut fait prisonnier en grand nombre; un seul bataillon britannique en recueillit trois cents.

La Déroute Bulgare s'accroît

Les Serbes poursuivent leur avance
Ils font 1,000 nouveaux prisonniers

Paris, 14 novembre. — La victoire serbe dans la boucle de la Cerna a une haute importance et prend de l'extension de l'est à l'ouest.

Après s'être emparés du massif du Kouko et du village de Polok, nos alliés, appuyés par le feu de l'artillerie française, ont attaqué avec vigueur dans la boucle de la Cerna.

Le camp retranché de Monastir est limité, à l'ouest, par un mur abrupt qui forme le massif du Neredjka, au sud par un système de tranchées bétonnées à l'est par la Cerna et ses marécages. Le terrain situé dans la boucle formée par la rivière se trouve placé dans une zone où

l'on rencontre plutôt des positions naturelles renforcées que le véritable front défensif. C'est sur ce point que s'est concentrée cette semaine toute l'activité des armées aux prises.

Hier, les forces germano-bulgares ont dû abandonner le village d'Iven et se replier à trois kilomètres plus au nord. De plus, les Serbes ont repoussé avec un bric remarquable les contre-attaques de l'ennemi et ont également progressé à nouveau au nord de Velisselo.

Ainsi, la menace sur la ligne de communication bulgare de Monastir à Prilek commence à se dessiner.

COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL FRANÇAIS

Salonique, 14 Novembre

La journée du 13 novembre n'a été marquée par aucune action d'infanterie. La lutte d'artillerie s'est maintenue très vive de la CERNA au lac PRESPA. Le butin pris à l'ennemi par les troupes franco-serbes pendant les combats des 10, 11 et 12 novembre comprend : 25 canons, dont 8 lourds, 21 caissons et une grande quantité de fusils, grenades et matériel divers. Le chiffre des prisonniers dépasse actuellement 1,447, dont une vingtaine d'officiers, parmi lesquels un colonel.

OFFICIEL SERBE

Salonique, 14 Novembre

Le 12 novembre, nos troupes, avec la coopération de leurs camarades français, ont continué la poursuite de l'ennemi vers le nord. Le village d'IVEN est tombé entièrement entre nos mains.

Nos trophées de ce jour sont : 16 canons de campagne, 21 caissons, 13 avant-trains, une grande quantité de munitions d'artillerie et d'infanterie, beaucoup de fusils et d'autre matériel de guerre.

Les prisonniers ne sont pas encore dénombrés. Les cadavres ennemis, en très grand nombre, couvrent le champ de bataille, et prouvent que les Bulgares ont essayé ici une grande déroute pareille à celle du Kaimackalan.

Salonique, 14 Novembre

Le 13 novembre, combats sanglants sur la CERNA, qui ne sont pas encore terminés. L'ennemi se défend avec opiniâtreté, de sorte que certaines tranchées passent successivement de mains en mains. A la fin de la journée, nous avons garé définitivement les positions ennemies conquises, très importantes, près de TEP-AVOI.

Outre les pertes énormes infligées à l'ennemi, nous avons fait 1,000 nouveaux prisonniers, dont la majorité sont des Allemands. Parmi ces prisonniers se trouvent un commandant de bataillon et plusieurs officiers allemands. Les détails manquent sur le butin, qui est important.

Sur le Front Roumain

Graves Effets du Bombardement de Constanza

Pétrograd, 14 novembre. — Dans la journée de lundi, la flotte russe bombardera de nouveau par deux fois Constanza, prenant pour objectifs le fort et les citernes. La benzine enflammée se répandit par les rues, et, le vent soufflant de la mer, le feu gagna tout le quartier environnant, en anéantissant les docks, les dépôts de munitions, les casernes et l'immeuble occupé par l'état-major ennemi. L'incendie dura deux jours, détruisant les communications téléphoniques et semant la panique dans la garnison. Les officiers durent recourir à la force pour obliger les soldats à éteindre le feu, mais tous les efforts furent impuissants, car, en se retirant, les Roumains avaient emporté et le matériel des pompes. La défense côtière et aérienne ne put rien contre la supériorité de l'artillerie de la flotte russe. Dans ces conditions, l'occupation de Constanza, pour laquelle l'ennemi consentit de si lourds sacrifices, n'est d'aucun profit pour lui.

Vaste Concentration contre la Roumanie

Amsterdam, 14 novembre. — Les puissances germaniques feront tous les efforts possibles ce mois-ci et le mois suivant pour écraser la Roumanie, contre laquelle l'on assure que s'opère une vaste concentration de canons et d'hommes.

Falkenhayn serait remplacé par Mackensen

Londres, 14 novembre. — Le général Falkenhayn serait remplacé sous peu par le général Mackensen sur le front de Transylvanie.

LA SITUATION sur les trois Fronts roumains

Bucarest, 14 novembre. — Le communiqué officiel enregistre de continuelles et violentes efforts de l'ennemi sur la frontière des Carpathes Muntenie, dans les régions de Prédal, Dragoslavl, Jiu et Orsova.

Il résulte avec évidence que l'état-major ennemi espère probablement obtenir sur ce front des résultats plus importants. Le bombardement toujours plus intense sur le front du Danube confirme cette intention. Pour cette raison, l'ennemi opère avec des troupes uniquement allemandes sur le front des Carpathes Muntenie, tandis que sur le front de Moldavie, les troupes austro-hongroises sont seulement encadrées par des éléments allemands très réduits.

Etant donnée la résistance acharnée des troupes roumaines, un avantage décisif ne pouvant être obtenu par l'ennemi qu'en dégarnissant d'autres fronts, il est probable que cette offensive échouera.

Dans leur retraite vers le sud en Dobroudja, les Germano-Bulgares-Turcs incendient les villes et villages, particulièrement ceux habités par les Roumains sur la rive du Danube, épargnant les localités habitées par les populations bulgares de la rive de la mer Noire.

En Grèce

LE GENERAL ROQUES A ATHENES

Athènes 14 novembre. — Le général Roques, ministre de la guerre, est arrivé hier. Sur le quai de la gare l'attendaient le ministre de France, accompagné du personnel de la légation, et l'amiral Dartige de Fournet, entouré de son état-major. Un dîner a été offert le soir en son honneur à la légation de France.

REUNION DE LA CHAMBRE

Athènes, 14 novembre. — La Chambre s'est réunie hier; cent vingt députés étaient présents. Les tribunes étaient pleines. On y remarquait des officiers. Le métropolitain a dit les prières usuelles. M. Lambros a donné lecture du décret d'ouverture de la session.

Le président provisoire a déclaré que la Chambre se réunira quand le quorum serait atteint. Les députés seront ultérieurement informés.

La Chambre s'est séparée aux cris de : « Vive le roi ! Vive la Constitution ! Vive la nation une et unie ! »

LA SITUATION DE L'ARMÉE BULGARE

Front franco-serbe, 12 novembre (retardé). — Deux fois, dans la nuit, les Bulgares ont fait de vaines tentatives pour reprendre le terrain perdu la veille. Samedi, ils tentèrent une troisième attaque qui avait encore moins de chances de réussir. On a trouvé sur un officier tué la copie d'un ordre du jour du général Winkler, commandant les troupes germano-bulgares. Il annonce aux troupes bulgares qu'elles n'ont pas à attendre de renforts, mais il cherche à les consoler en leur disant que les Français ne dirigeront pas d'attaque d'infanterie contre les lignes de Monastir si les Bulgares, dit-il, se retranchent suffisamment pour n'avoir rien à craindre du feu de l'artillerie. Ils n'ont pas à se précipiter du reste. Sur le front serbe, dit enfin le général von Winkler, les Bulgares sont égaux en nombre à leurs adversaires et doivent pouvoir tenir sans recevoir de renforts.

Le Torpillage d'un Dreadnought autrichien à Pola

Rome, 14 novembre. — L'officier de la marine italienne commandant l'unité navale qui, dans la nuit du 2 novembre, est parvenue à pénétrer dans le canal de Fasana et à lancer deux torpilles contre un grand cuirassé autrichien, est le lieutenant de vaisseau Dino Goiran, fils de feu le général italien Tito Goiran, sénateur du royaume, et neveu du général français François Goiran, maire de Nice.

Le canal de Fasana, à l'extrémité duquel se trouve le port de Pola, où est réfugiée la flotte impériale, a une longueur de 3 milles et demi et sa plus grande largeur est de 2 milles. L'unité navale italienne a pu le parcourir impunément sur toute sa longueur, après avoir franchi le barrage métallique qui en obstrue l'entrée.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 14 Novembre (15 heures)

Au sud de la SOMME, la lutte d'artillerie a été assez vive pendant la nuit dans la région de PRESSOIR.

En CHAMPAGNE, à l'ouest d'AUBERIVE, un fort détachement ennemi qui tentait d'aborder nos lignes après un violent bombardement, a été aisément repoussé par nos feux.

Nuit calme sur le reste du front.

Du 14 Novembre (23 heures)

Au SUD DE LA SOMME, pendant la journée, l'artillerie ennemie, énergiquement contrebalancée par la nôtre, a bombardé avec violence la région de PRESSOIRE et le secteur BIACHES-LA MAISONNETTE.

En ARGONNE, nous avons occupé au FOUR DE PARIS un entonnoir provoqué par l'explosion d'une mine allemande.

Sur LE FRONT DE VERDUN, canonnade intermittente, plus active dans les régions de DOUAMONT et de VAUX. Journée calme partout ailleurs.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 14 Novembre (11 heures 5)

Nous avons enlevé le village puissamment organisé de Beaumont-Hamel, et nous sommes avancés jusqu'aux abords de Beaucourt-sur-Ancre.

Le nombre des prisonniers augmente continuellement et plus de quatre mille ont déjà passé dans les centres et postes d'examen depuis hier matin. Le combat continue.

Du 14 Novembre (22 heures 25)

Le village de BEAUCOURT-SUR-ANCRE est tombé entre nos mains. LE NOMBRE DES PRISONNIERS DÉPASSE DE BEAUCOUP 5,000, ET D'AUTRES SONT ENCORE ANNONCÉS.

Aujourd'hui, nous avons dans une action locale gagné du terrain à l'est de la butte de WARLENCOURT. Tous les objectifs ont été atteints et 80 prisonniers ont été faits dans cette zone.

Ce que disent les Journaux

LE DEBAT SUR LA CRISE DES TRANSPORTS

Unité et autorité ! réclame le Temps, qui ajoute :

Mais que pourra M. Clavelle s'il n'est pas soutenu et si on ne lui donne pas les pouvoirs que l'on a promis de lui conférer. Il faut de l'action et il faut que les promesses faites soient enfin tenues. Le pays et le Parlement sont remplis de bonne volonté. Le pays n'aurait pas vu avec plaisir une crise ministérielle dans le moment où nous sommes, et la majorité de la Chambre a très exactement rempli son devoir en accordant au gouvernement un nouveau crédit.

Dans la Liberté, M. Georges Berthoulet écrit :

Des compétences, des responsabilités, des sanctions ! L'Allemagne en appelle à ses dernières ressources dont elle va faire, par un effort éperdu, un emploi farouche, énorme et désespéré. Ne pourrions-nous pas enfin organiser les nôtres qui forment avec celles des alliés un total si supérieur aux siennes ?

LA LEVÉE EN MASSE EN ALLEMAGNE

Dans la levée en masse à laquelle va procéder l'Allemagne, le Journal des Débats voit la preuve que l'Allemagne voit la victoire lui échapper :

Cela doit surtout nous inciter à redoubler d'énergie, à précipiter les coups et à coordonner, nous aussi, toutes nos ressources en hommes et en matériel pour leur faire produire le maximum de rendement. Il ne convient pas de se trouver en arrière pour se féliciter de l'immensité du travail accompli; il faut regarder toujours en avant.

CINQ SOUS AU SOLDAT A L'USINE

La proposition de loi tendant à assimiler, au point de vue de la solde, les travailleurs mobilisés des usines de guerre aux poilus des tranchées, inspire à M. Jacques Dhur, dans l'Evening, cette suggestion :

Si l'on avait, dès le début, agi avec logique, on n'en serait pas réduit aujourd'hui à revenir sur ce qui a été fait. Et puis, il n'y a pas en sursis d'appel, dans les usines, que des ouvriers et des contremaîtres, il y a aussi des patrons : ceux-là, ce n'est pas à 12 et 15 francs qu'ils touchent, mais souvent des dizaines, voire, quelques-uns, des centaines de mille francs par jour. Qu'advient-il des sommes qu'ils versent aux mobilisés sursitaires dans leurs usines ? Et quand eux-mêmes sont également en sursis d'appel, ne devraient-ils pas,

en bonne logique, ne toucher que cinq sous par jour ?

Le Succès anglais sur l'Ancre

Londres, 14 novembre. — Du Daily Telegraph :

L'avance victorieuse des troupes britanniques sur l'Ancre est d'autant plus satisfaisante que les positions enlevées sont celles qui ont résisté lors de l'assaut du 1er juillet. Le nombre important des prisonniers prouve que l'ennemi commence à être fatigué de la guerre. L'importance stratégique de ce nouveau succès réside dans ce fait que de nouveaux renforts devront être envoyés aux Allemands au moment où ils espèrent pouvoir envoyer toutes leurs troupes disponibles contre la Roumanie.

Du Daily Mail :

L'attaque britannique, lancée avec entrain et succès, est le meilleur moyen d'aider la Roumanie. Nous venons de porter un coup sérieux en enlevant la ligne des fortifications où en juillet dernier les Néozélandais ont lutté avec un héroïsme rare, mais sans succès. Ne nous méprenons pas sur la signification de ces victoires : nous ne marchons pas sur Berlin, mais nous enlevons des fortifications dont la moindre est plus puissante que Sébastopol et Pleina. De plus, nous tuons un grand nombre d'Allemands. C'est un coup sérieux pour Hindenburg, qui déclarait récemment que la Somme se garderait bien elle-même. Ce succès a été remporté malgré tous les obstacles élevés par la science de l'homme, malgré la boue et le mauvais temps.

Le Times écrit :

Nos indomptables troupes ont obtenu un succès brillant et de grande importance stratégique. Nous avons accompli la seconde partie du travail commencé en juillet, c'est-à-dire la destruction de lignes auxquelles les Allemands avaient consacré deux années de travail pour les rendre imprenables. Pour comprendre l'importance de ce succès, il ne faut pas penser au mouvement des guerres anciennes, il faut comprendre que ces positions, les plus puissantes du système de fortifications allemand, étaient tenues en forces par les meilleures troupes allemandes. Leur capture est donc un gros événement militaire. C'est la répétition de pareils coups qui amènera la défaite des Allemands sur le seul théâtre où la guerre peut être décidée. Le succès d'hier élimine le saillant de Beaucourt, et, pour la première fois, nous pourrions continuer les opérations sur un front relativement étendu.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHEZ LES BOCHES

La Levée en Masse

L'Agence Wolff prépare l'Opinion

Genève, 14 novembre. — A propos de la mobilisation civile, l'Agence Wolff publie la note officielle suivante :

« Les journaux annoncent qu'on est en train d'examiner un nouveau projet de loi sur l'organisation dans toute l'Allemagne de services auxiliaires pour les besoins de l'armée. Les journaux commentent les détails probables des mesures projetées, ajoutant toutefois que l'examen officiel n'en est pas encore terminé. On projette notamment une organisation de la main-d'œuvre, et il est question en même temps d'employer toutes les personnes qui ne tirent pas leurs revenus de leur propre travail. »

LA CRISE DES WAGONS

Genève, 14 novembre. — Une dépêche de Berlin dit que le ministre des travaux publics a tenu un conseil avec de gros industriels d'Essen au sujet de la disette des wagons de marchandises principalement pour le charbon. Il a fait espérer une prompte amélioration de la situation.

Les Effectifs de l'Allemagne et des Alliés

Londres, 14 novembre. — Le colonel Reington commence, dans le « Times », une série d'articles sur le matériel humain dont dispose l'empire britannique, et il écrit à ce sujet :

« La plupart des gens comprennent maintenant pourquoi l'Allemagne a si bien réussi jusqu'à présent à traiter ce problème des effectifs. La prudence avec laquelle elle a su économiser ses contingents de jeunes classes, les examens qu'elle a continuellement fait passer à ses réformés, son empressement à renvoyer sous les drapeaux une grande proportion de blessés, le travail infligé aux prisonniers dans les fabriques et les fermes, celui auquel elle a soumis la population des territoires occupés, et enfin le piège qu'elle a tendu aux Polonais pour les appeler sous les drapeaux, tout lui a permis de maintenir à leur niveau ses effectifs de campagne plus longtemps qu'on ne l'aurait jamais supposé. »

« Ses succès sont dus à la discipline nationale, à la subordination complète des intérêts particuliers à ceux de l'Etat et à la militarisation de la nation entière; ils représentent un résultat remarquable auquel chacun de nous devrait prêter attention. Par son système bien organisé de substitutions, l'Allemagne a réussi déjà à trouver pour ses armées deux fois d'un demi-million d'hommes chacune; elle est en train d'en prendre une troisième pour les usines de munitions, les chemins de fer, les mines et autres industries nationales essentielles. Elle a pu former plus de 300 divisions de campagne et ne peut avoir en ce moment moins de 4 millions 1/2 d'hommes sous les armes, répartis sur les fronts et sur les lignes de communications. Ces nouvelles divisions, bien que composées de soldats pris dans les divisions déjà existantes, ont exigé un appoint de 300 ou 400,000 hommes provenant des réserves ou des contingents de jeunes classes qui ont été réduits en proportion. »

« Les réserves de l'Allemagne, grâce aux mesures qu'elle a prises, ne doivent pas être estimées à moins de deux millions d'hommes qui pourront servir à boucher les vides des unités existantes jusqu'à l'automne de 1917. Le délai, du reste, dépendra du caractère des combats qui vont se livrer et des pertes qui s'ensuivront. »

« Dans les îles Britanniques, nous avons encore trois à quatre millions d'hommes en âge d'être soldats, qui sont occupés dans la vie civile sans compter ceux qui ont plus de quarante et un ans. Nous nous trouvons donc dans une position bien plus favorable que l'Allemagne pour continuer la guerre. Nos braves colonies disposent encore d'importantes réserves et sont aussi déterminées qu'il nous-mêmes à remporter la victoire. »

« La Russie possède encore des réserves considérables, et pour chaque année de guerre elle pourra former de nouvelles armées. L'Italie augmente et améliore mois par mois la quantité et la qualité de ses troupes, tandis que la France a réussi à retirer de plus en plus d'hommes des emplois civils. Elle excelle aussi dans l'art d'accomplir de grandes choses en campagne avec des pertes relativement peu élevées. Les troupes de notre ancien et fidèle allié, le Portugal, ont encore à braver sur les champs de bataille européens. Les Indes sont capables de choses beaucoup plus grandes que celles qu'elles ont déjà accomplies, et de l'Afrique, presque entièrement aux mains des alliés, nous pouvons tirer d'importants contingents qui pourront servir utilement en Mésopotamie et en Egypte. »

Au Mexique

LA SITUATION S'AGGRAVE

Washington, 14 novembre. — La situation au Mexique est considérée comme de plus en plus grave. On croit généralement qu'une intervention armée avec de forts effectifs va s'imposer au président Wilson.

CARRANZA VOUDRAIT CONTRACTER UN EMPRUNT

Washington, 14 novembre. — On annonce que le général Carranza cherche à contracter un emprunt de 100 millions de dollars aux Etats-Unis.

Communiqué belge

Le Havre, 14 novembre. — Violent bombardement réciproque sur le front de l'armée belge.

Le duel d'artillerie a été particulièrement vif dans la région de DIXMUIDE.

La région à l'est d'HELSAS a été soumise au tir de destruction des batteries belges.

Lutte à coups de bombes vers STEENSTRAETE.

FRONT ITALIEN

Forfaits inutiles des Pirates de l'Air

Ils bombardent encore neuf Villes
Duel d'Artillerie sur tout le Front

Rome, 14 novembre. — Sur le front du TRENIN, activité des deux artilleries. La notre a entravé le mouvement de colonnes et de chariots ennemis dans la VALLARCA, dans les zones de FOLCANTO et de FOLGARIA, et sur les plateaux de TONEZZA et d'ASAGO.

Des avions ennemis ont tenté, avec persistance des reconnaissances sur notre territoire. Ils ont été chassés par le feu des batteries anti-aériennes et attaqués par nos aviateurs.

Dans le HAUT VANOI, une escadrille ennemie est parvenue à lancer des bombes sur le canal SANBOVO, tuant deux soldats et quelques quadrupèdes.

Le long du reste du front jusqu'à la mer, actions d'artillerie par endroits.

Sur le CARSO, notre infanterie a rectifié en avançant quelques secteurs du front.

Sur le nouveau terrain que nous avons gagné, nous avons capturé un mortier et des lance-bombes avec des munitions.

Dans la soirée du 12 novembre, deshydravions ennemis ont lancé des bombes sur RAVENNE, PONTE-LAGOSCIURE, POLESILLA, MAGNAVACCA, ARIANO et POLESINE. Il n'y a ni victimes ni dégâts.

Des escadrilles d'avions ennemis ont également accompli hier des raids sur ROMANS, VERMEGLIANI et DOBERDO.

Un avion, essayant d'attaquer un de nos ballons-observateurs, a été atteint par le tir de notre artillerie et est tombé en territoire ennemi vers NABRESINA.

FRANCE ET ITALIE

Le Nouvel Ambassadeur d'Italie à l'Elysée

Paris, 14 novembre. — Le Président de la République a reçu aujourd'hui, en audience solennelle, le marquis Salvago Raggi, qui lui a remis les lettres d'accréditation en qualité d'ambassadeur d'Italie, avec le cérémonial d'usage.

En remettant ses lettres de créance, l'ambassadeur a prononcé les paroles suivantes :

Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous remettre les lettres par lesquelles Sa Majesté le roi, mon auguste souverain, m'accrédite auprès de vous en qualité de son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

La mission qui m'a été confiée par mon gouvernement sera donc initiée sous les auspices les plus favorables. Tous mes efforts seront consacrés à cimenter les relations de confiance et d'amitié entre nos deux gouvernements et nos deux nations alliées, et dans ce but je n'aurai qu'à suivre le chemin qui m'a été tracé par l'homme éminent qui m'a précédé.

Le concours le plus cordial m'est certainement assuré de la part du gouvernement de la République, et notre œuvre commune, inspirée par la sauvegarde et par la conciliation loyale de nos intérêts, formera une base sûre de collaboration des deux gouvernements pour le développement de leurs énergies dans un avenir de paix.

En cette occasion, il m'est agréable de vous présenter, Monsieur le Président, mes vœux les plus chaleureux pour la grandeur de la nation française et pour le triomphe de ses armes.

REPONSE DU PRESIDENT

Le président de la République a répondu :

Monsieur l'Ambassadeur, Vous pouvez être assuré de trouver auprès du gouvernement de la République pour l'accomplissement de la haute mission qui vous est confiée l'accueil le plus cordial et le concours le plus empressé.

Vous arrivez parmi nous à l'heure émouvante où l'Italie et la France combattent ensemble une seconde fois pour la liberté des peuples et pour la défense du droit. Cette nouvelle lutte, soutenue en commun par deux nations qui rapprochent si étroitement les traditions latines et les liens du sang, donne à leur mutuelle amitié une force désormais indébranlable.

Comme vous, Monsieur l'Ambassadeur, le gouvernement de la République est décidé à resserrer de plus en plus une alliance que la nature et l'histoire ont préparée et qui répond aux sentiments profonds de nos deux pays. En dépit des perfides tentatives que renouvellent tous les jours nos ennemis dans le pueril espoir de diviser les puissances de l'Entente, nous resterons unis dans la guerre jusqu'à la victoire, et, après la victoire, unis dans la paix.

A la coopération militaire et à la fraternité d'armes succéderont, je n'en doute point, une collaboration économique et une intimité intellectuelle, d'où l'Italie et la France tireront toutes deux dans l'avenir des avantages moraux et des profits matériels.

Au moment où vous entreprenez une tâche que je sais douce à votre cœur, laissez-moi vous prier de transmettre à Sa Majesté le roi d'Italie les vœux que je forme pour lui, pour son pays et pour son armée.

EN TRANSYLVANIE

Héroïque Résistance des Troupes roumaines

Après une terrible Bataille de seize Jours
l'Ennemi réalise de légers Progrès

Bucarest, 14 novembre. — Fronts Nord et Nord-Ouest

Sur la frontière ouest de la MOLDAVIE, notre artillerie a réduit au silence l'artillerie ennemie dans la vallée du TROTU et de l'UZU.

Entre la vallée de l'UZU et celle de CAFIN, l'ennemi a attaqué sans discontinuer depuis le 29 octobre jusqu'à ce jour. Toutes ses attaques ont été repoussées de façon sanglante. Nous avons contre-attaqué et fait prisonniers 2 officiers et 81 soldats; nous avons capturé 3 mitrailleuses et du matériel de guerre.

Depuis la vallée de PUTNA jusqu'à PREDEAL, en dehors du bombardement d'artillerie et de légères actions, rien d'important à signaler.

Dans la vallée de la PRAHOVA, bombardement intense d'artillerie.

Dans la région de DRAGOSLAVLE, l'ennemi a attaqué avec son infanterie et son artillerie lourde, obligeant nos troupes à céder du terrain sur la gauche.

Sur la rive gauche de l'OLT, l'ennemi a attaqué violemment, les positions passant de main en main. Finalement, l'ennemi a fait des progrès avec des forces nouvelles et supérieures. Nos troupes, à la suite de combats acharnés, se sont vues obligées de se retirer au sud de Bumbeste.

A CERNA, actions d'artillerie et de patrouilles d'infanterie.

Front sud sur le Danube, rien d'important.

En DOBROUDJA, aucun changement. Notre flottille est arrivée hier à SEIMENI et a bombardé les troupes du flanc gauche de l'ennemi.

L'Administration bulgare de la Dobroudja

Salonique, 14 novembre. — Suivant des informations officielles de Sofia, une entente est intervenue entre la Bulgarie et les puissances centrales en vertu de laquelle toute la circonscription de la Dobroudja serait d'ores et déjà reconnue comme possession bulgare. Cette reconnaissance hâtive de la souveraineté bulgare en Dobroudja par les empires du centre est expliquée par le souci de stimuler l'esprit de sacrifice des Bulgares au moment où ils en ont un si grand besoin.

Suivant des renseignements de la même source, la Turquie, dont la collaboration en Dobroudja est jugée indispensable, aurait obtenu des réserves de compensation en vue de la rectification de la frontière actuelle turco-bulgare en Thrace.

Le ministre de l'Intérieur bulgare a divisé la Dobroudja administrativement en quatre districts réunis au département de Constantza : Cernavoda, Hirsovo, Mangalia et Kara-Ormanli. M. Mavrodief, ancien préfet de police de Sofia, a été nommé préfet du département de Constantza. M. Ivan Martief, professeur à Dobrich, a été nommé président de la commission provisoire chargée d'administrer la municipalité de Constantza.

Bucarest hors d'Attente

Odessa, 14 novembre. — Le sénateur roumain Argynioanov, qui vient d'arriver à Odessa, déclare que tout danger pour Bucarest est en ce moment écarté, grâce à l'admirable résistance des troupes roumaines engagées sur la frontière de Transylvanie. Le gouvernement roumain a pris toutes les précautions pour défendre la région pétrolière de Prahova, qui semble particulièrement visée par l'ennemi. D'immenses réserves de pétrole ont été évacuées dans l'intérieur du pays.

En Grèce

LA REMISE DU MATERIEL DE GUERRE A L'ENTENTE

Rome, 14 novembre. — Suivant une dépêche d'Athènes, les ministres d'Autriche-Hongrie et de Bulgarie ont déclaré que leurs pays s'associent à l'Allemagne pour la protestation transmise au gouvernement grec contre la remise du matériel de guerre grec à l'Entente.

LE GENERAL ROQUES ET TINO

Athènes, 14 novembre. — Le général Roques sera reçu par le roi demain matin. Il déjeunera à la légation de France et recevra ensuite la colonie française.

Les Alliés et les deux Grecs

Londres, 14 novembre. — A la Chambre des communes, un député a demandé quelles sont les relations de l'Angleterre avec les deux gouvernements qui semblent exister maintenant en Grèce :

Lord Robert Cecil a répondu :

« La situation change de jour en jour, mais on peut généralement dire que l'autorité de Venizelos s'exerce sur la Grèce nouvelle et les îles, tandis que le gouvernement d'Athènes maintient sa juridiction sur la Grèce ancienne. »

« Le gouvernement de M. Venizelos est considéré comme une autorité « de facto » dans les districts où cette autorité est établie. »

M. Ronald Madneill demande si la reconnaissance du gouvernement de M. Venizelos a été officiellement notifiée à celui-ci. Lord Robert Cecil répond :

« Très certainement, et nous croyons que M. Venizelos s'estime entièrement satisfait. »

FRONT RUSSE

Actions de détail Attaques repoussées

L'Infanterie est toujours assez active
sur la Naraiuwka et les Karpathes

Pétrograd, 14 novembre. — Front occidental

Sur la rivière NARAIUWKA, dans la région de LIPITZA-DOLNAIA et de SVISTELNIKI, nos patrouilles ont poussé plusieurs reconnaissances. Dans la même région, activité des lance-mines.

Dans les CARPATHES BOISES, une attaque de l'ennemi, dans la région de JAVORNICA, et au sud du mont PNEVA, a été repoussée par notre feu.

Front du Caucase

Rien d'important à signaler. (Radio.)

Front roumain

Léger recul dans la Vallée de l'OLT

En TRANSYLVANIE, dans les vallées de POITUZ, du TROTUS et de TIRGULUI, les attaques de l'ennemi ont été repoussées.

Dans la vallée de l'OLT, les attaques répétées de l'ennemi ont réussi à faire reculer légèrement les troupes roumaines.

Dans la vallée du JIUL, l'ennemi a occupé le village de BUMBESHTI.

En Dobroudja

Situation inchangée. (Radio.)

UNE SCISSON A LA DOUMA

Pétrograd, 14 novembre. — Aujourd'hui, la Douma a ouvert sa cinquième et dernière session. On signale qu'un grave conflit a surgi au sein du bloc progressiste de la Douma, composé des progressistes, des cadets, des octobristes et des nationalistes. 70 progressistes se sont retirés. On attribue une grande importance à ce conflit, car, à la suite de cette scission, le bloc ne pourra pas obtenir la majorité qui lui avait toujours été assurée ni diriger à son gré les travaux et les votes de la Douma.

Le Caire bombardé

par un Avion ennemi

Le Caire, 13 novembre. — Pour répondre au raid effectué par douze de nos avions contre BIRSABA-MAGHDABA le 11 novembre, raid au cours duquel les établissements militaires, seuls visés naturellement, furent fortement endommagés, un avion ennemi a lancé ce matin neuf bombes sur les quartiers commerciaux et les habitations du CAIRE.

L'ennemi poursuit ainsi son principe de diriger ses attaques non seulement sur les buts militaires prescrits par le droit international, mais sur les domiciles des personnes inoffensives appartenant à la population civile.

L'Allemagne souhaitait la non-réélection de M. Wilson

New-York, 14 novembre. — Le « World » publie une série d'articles rédigés à son sujet par M. Herbert Swope et qui exposent les raisons pour lesquelles l'Allemagne a la haine de l'Amérique. Le dernier article publié s'intitule : « C'est Wilson que vise la haine de l'Allemagne ! » Et il développe cette thèse que le président Wilson personnifiant l'Amérique, c'est sur lui que se concentre la haine des Germains.

Le Martyre de la Belgique

UN EMOUVANT REQUISITOIRE CONTRE LES HUNS

Le Havre, 14 novembre. — Voici le texte de la protestation émue, vigoureuse, décisive, que le gouvernement belge vient d'adresser aux civilisés à l'occasion des déportations et des excès de toutes sortes dont sont victimes les Belges demeurés sous le joug de l'Allemagne :

« Le gouvernement belge a déjà, à plusieurs reprises, dénoncé aux puissances neutres les violations du droit des gens et des principes d'humanité dont les autorités allemandes en Belgique s'étaient rendues coupables. Les dernières informations parvenues de la Belgique occupée confirment des faits nouveaux auxquels le gouvernement du roi se refusait à croire. Ils révéleront la conscience publique dans tous les pays où le culte du droit est en honneur. »

« Un arrêté daté du 6. O. G. allemand du 3 octobre dernier a soumis au travail forcé tous les Belges capables de travailler qui, par suite du manque d'alourage ou pour tout autre motif, seraient tombés à la charge de l'assistance d'autrui. »

« Les individus auxquels cette disposition s'applique peuvent être obligés de travailler hors de leur résidence, c'est-à-dire déportés en Allemagne, dans un état de quasi-esclavage. »

« La grande difficulté des communications avec la partie occupée de la Belgique a empêché le gouvernement du roi de recevoir tous les renseignements qu'il était anxieux d'obtenir sur la façon dont est appliqué cet arrêté du 3 octobre. Il sait, cependant, de source certaine que l'on procède à la déportation en masse de la population valide, riche ou pauvre. »

« Le 24 octobre dernier, plus de 15.000 hommes avaient déjà été enlevés dans les Flandres seulement. Des trains entiers remplis de ces malheureux ont été vus se dirigeant vers l'Allemagne; d'autres ont été expédiés vers les départements français envahis. Les hommes, enlèves dans des wagons découverts, étaient exposés à toutes les intempéries, dans l'état le plus misérable. Leur moral, malgré le froid et les privations, ne se laissait point abattre, et c'est en entonnant des chants patriotiques qu'ils subissaient cette nouvelle forme d'oppression. »

« Des rafles ont eu lieu à Courtrai, Alost, Thermonde, Bruges, Gand, Mons et dans de nombreuses communes rurales et industrielles. Les hommes étaient rassemblés, examinés comme du bétail, et les valides expédiés vers des destinations inconnues. »

« A Bruges, le bourgmestre, un vieillard octogénaire, qui depuis le commencement de l'occupation donnait l'exemple du plus noble patriotisme, a été révoqué pour avoir refusé d'aider l'administration militaire allemande dans sa révoltante besogne. La ville fut condamnée à 100.000 marks d'amende par jour de retard dans l'enrôlement des victimes. Jusqu'à la date du 24 octobre, la déportation était exercée surtout dans la région des étapes. Dans le reste du pays, le gouvernement civil a sans doute hésité à prendre une mesure qui sans doute heurté à l'esprit et le texte de la Convention de La Haye, mais aussi la promesse solennelle faite à la population par vote d'attache, le 25 juillet 1915, qu'aucune mesure contraire à ses sentiments patriotiques ne serait émise d'elle. Cependant, le gouvernement du roi ayant appris que le recensement des habitants s'exécrait maintenant sur tout le territoire occupé, a lieu de craindre que les

POUR LE PEUPLE MARTYR

La Question polonaise

Energique Protestation du Tzar

Pétrograd, 14 novembre. — On annonce que le gouvernement impérial russe fera bientôt une protestation énergique contre l'acte des gouvernements allemand et autrichien proclamant l'indépendance de la Pologne.

La Pseudo-Indépendance polonaise

UN APPEL AUX VOLONTAIRES

Zurich, 14 novembre. — Une proclamation affichée à Varsovie et à Lublin invite les Polonais à s'engager volontairement dans les armées autrichienne et allemande.

Au Darfour

Défaite et Mort d'Ali-Dinar

Londres, 14 novembre (officiel). — Les opérations qui se poursuivaient dans le Darfour (Soudan anglo-égyptien) se sont terminées par la mort de l'ancien sultan Ali-Dinar et par la capture d'un grand nombre de prisonniers, de plusieurs milliers de bêtes de bétail et d'un important matériel.

Le 6 novembre, à l'aube, les troupes anglaises ont attaqué par surprise les troupes d'Ali-Dinar à Cuiba, à 30 milles au sud-ouest de Kulme. Les Anglais ont réussi à avancer sur une distance de 500 yards vers le camp ennemi avant d'être découverts. Le camp tout entier tomba bientôt entre leurs mains, et la poursuite commença aussitôt.

Le cadavre d'Ali-Dinar et ceux de ses principaux partisans ont été trouvés à un mille du camp. (Radio.)

Sur Mer

Les Norvégiens tirent

sur un Navire boche

Copenhague, 14 novembre. — Un navire marchand allemand quittait jeudi dernier le port de Skudesnaes avec un appareil de T. S. F. à bord. Or, depuis le début de la guerre, il est interdit à tout navire étranger de porter des appareils de T. S. F. dans les eaux territoriales norvégiennes.

Un torpilleur norvégien signala au navire allemand l'ordre de stopper, mais celui-ci n'en tint aucun compte. Le torpilleur tira alors deux coups de canon d'avertissement, mais sans résultat. Il fit alors feu sur la mâture, et des sous-marins norvégiens abordant le navire saisirent ses appareils télégraphiques.

Départ de Courriers

Communiqué du ministère du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes

Paris, 14 novembre. — Le voyage de la Compagnie Générale Transatlantique de Bordeaux sur New-York qui devait avoir lieu le samedi 18 novembre courant, est exceptionnellement supprimé.

Les correspondances qui auraient pu profiter de ce voyage seront acheminées sur l'Angleterre pour être expédiées par le plus prochain courrier.

Toutefois, les envois recommandés portant l'indication : voie de Bordeaux, voie française ou toute autre équivalente, seront conservés jusqu'au plus prochain départ postal de Bordeaux sur New-York.

horreurs de la déportation ne s'étendent
pas à toutes les provinces.

La « Gazette de Cologne », dans un article
dont les journaux paraissant en Belgique
ont reçu l'ordre de publier la traduction, essaie
de justifier la mesure inique prise à l'égard
des Belges. Elle expose complaisamment
les dangers de l'oisiveté ou se trouvent
beaucoup d'ouvriers et rejette la responsabilité
du chômage sur l'Angleterre qui empêche
l'importation des matières premières en Belgique.
L'organe du gouvernement allemand prétend également
travail forcé en assurant que les Belges ne
seront employés qu'aux carrières, fours à
chaux et autres industries similaires n'ayant
pas de rapport avec la guerre. Ce dernier
argument n'a aucune valeur, car on sait le
rôle important que jouent pour la consolidation
des tranchées et des fortifications actuelles
le béton et les autres produits des fours
à chaux et des carrières.

A la prétention de l'Allemagne de répu-
dier toute responsabilité dans le lamentable
de la classe ouvrière belge, nous ré-
pondons que le travail ne manquera pas à
cette dernière si l'envahisseur, d'ailleurs res-
ponsable de cette situation par le fait de son
agression même, n'avait pas désorganisé
l'industrie, enlevé des matières premières,
réquisitionné une foule de machines et d'ou-
tils en attendant qu'il rafe peut-être les
courroies de transmission dont il a exigé la
déclaration en douane.

L'ouvrier s'est même juré de consommer
la ruine de l'industrie métallurgique et ver-
rière belge au profit de la concurrence alle-
mande, par des droits prohibitifs sur les pro-
duits exportés en Hollande, seul marché qui
lui reste encore ouvert.

L'ouvrier belge s'est toujours distingué
par son activité laborieuse. Si, depuis deux
ans, il a chômé trop souvent, c'est qu'il n'a
eu d'autre travail en perspective que celui
offert par l'ennemi. Son patriotisme lui in-
terdisait de l'accepter parce qu'il aurait été
ainsi indirectement à la guerre contre sa
patrie.

L'envahisseur, au moyen du système bar-
bare des déportations en masse, poursuit
un double but : d'abord, terroriser la popu-
lation en portant le désespoir dans les fa-
milles et forcer ainsi les travailleurs à pré-
ter leur concours à l'occupation allemande.
Cette manœuvre est encore facilitée par l'an-
nonce que tous ceux qui recevront des so-
cours pour leur subsistance seront soumis
au travail forcé. L'ouvrier qui, par dévoue-
ment à sa patrie, refuserait de servir l'en-
nemi, saura qu'il s'expose à l'exil et à un
véritable esclavage.

La déportation est donc un moyen coerci-
tif pour contraindre l'ouvrier à accepter
contre sa conscience des offres de travail
qu'il repousse.

Le second but de l'autorité allemande est
de remplacer par des Belges les ouvriers al-
lemands qui, devenus ainsi disponibles, iront
sur le front combler les vides de ses
armées, car il lui faut des hommes à tout
prix. S'il en était autrement, si elle ne se
proposait que de combattre l'oisiveté de nos
ouvriers, pourquoi n'emploierait-elle pas
leurs bras sur place dans des travaux d'utili-
té publique et de proximité de leurs familles
et de leurs demeures ?

Non seulement elle ne l'a pas fait, mais il
résulte d'informations de source sûre qu'elle
a plusieurs fois déporté des travailleurs ou
même réduit à dessin au chômage des ou-
vriers qui n'avaient jamais cessé de travail-
ler, cela afin d'avoir un prétexte pour s'ap-
roprier leur travail.

D'après les journaux allemands eux-mêmes,
on leur offre l'appât d'un salaire assez
élevé s'ils consentent à se transformer en
ouvriers volontaires et, dans ce cas, toute
espèce d'ouvrage peut être imposée. On veut
donc amener ces malheureux, par l'espoir
d'une amélioration de leur sort, à exécuter
des travaux pouvant aider directement à la
guerre. Le déporté belge a le choix entre la
famille et la trahison.

Le gouvernement du roi dénonce à toutes
les nations civilisées les procédés indignes
qui font l'honneur de la loi d'humanité, aussi
bien que des règles conventionnelles de la
guerre dans leurs dispositions relatives aux
pouvoirs de l'occupant.

Il proteste avec la dernière énergie contre
l'application d'un système que les vaines
applications de l'ennemi n'empêcheront pas
de désigner et de flétrir comme la traite des
blancs, une honte qui achève de déshonorer
l'occupation allemande si soucieuse, à ce
qu'elle prétend de vouloir en France sur
les droits légitimes de la population.

La Fête patronale du Roi des Belges

Le Havre, 14 novembre. — Les membres
du cabinet belge ont envoyé le télégramme
suivant à S. M. Albert I^{er} à l'occasion de sa
fête patronale :

Sire,
C'est pour la troisième fois au cours du
long et opiniâtre duel engagé entre les sol-
dats défenseurs du droit et les armées ger-
maniques, instrument de conquête et d'op-
pression, que les membres du gouvernement
belge viennent offrir à Votre Majesté, à
l'occasion de sa fête patronale, l'hommage
de leur fidèle et respectueux dévouement.
Organe autorisé d'une nation condamnée
à un silence de mort, il présente son ad-
miration la plus émue pour son noble roi
qui, depuis plus de deux ans, attend d'un
cœur indérainable, sur la dune flamande,
ce s'élève l'aube de la délivrance.

L'heure présente est particulièrement an-
goissante pour notre malheureuse patrie.
L'occupation étrangère, à mesure que la
guerre se prolonge, devient de plus en plus
odieuse et plus cruelle. Après les impôts
écrasants, les condamnations arbitraires
des capitaux, voici que l'autorité mili-
taire procède à des rafles immenses de ci-
toyens valides, les traque sans pitié dans
les villes et dans les campagnes et les dé-
porte au loin, comme un bétail humain,
pour les livrer à un travail forcé. Barbare
façon de prouver à la race flamande com-
bien était faux son souci de protéger sa vi-
talité et ses droits, affiché avec une insolente
hypocrisie par le gouvernement d'ici.
L'attente consommée aujourd'hui contre la
liberté des citoyens belges a vite démenté
les promesses mensongères de l'ennemi. Le
gouvernement souffre douloureusement, com-
me le roi lui-même, de chacune des nou-
velles blessures infligées à notre pays; mais,
malgré le dur martyre héroïquement sup-
porté par le peuple belge, le gouvernement,
certain comme le roi de la victoire ven-
gesse, conserve intact le droit de l'honneur
destructible de la Belgique, voit clairement
briller dans la nuit sombre où nous som-
mes les destinées glorieuses de la patrie.

DE BROUQUEVILLE, CARTON DE WIART,
BOYENS, BERRYER, POULET, VAN
DE YVERE, HOLLEPUTTE, HUBERT,
REMKIN, SFRERS, COBET, D'AL-
VELLA, HYMANS, VANDERVELDE.

De leur côté, les sénateurs et les membres
de la Chambre des représentants ont en-
voyé au roi un télégramme exprimant leur
attachement au roi et leur foi en la victo-
re prochaine.

BORDEAUX

Il y a un an

15 NOVEMBRE 1915

En Serbie, le corps expéditionnaire fran-
co-anglais, violemment attaqué par les
Bulgares sur la rive gauche de la Cerna,
repousse, en lui infligeant de nouveau de
lourdes pertes, l'ennemi qui se replie au
nord du village de Sicevo.

Les Propriétaires producteurs de Lait

Nous recevons communication de la lettre
suivante adressée à M. le Préfet de la Gi-
ronde :

Salleboeuf, le 13 novembre 1915.
Monsieur le Préfet,
Au nom de plusieurs propriétaires de la
commune de Salleboeuf, producteurs de lait,
je viens protester hautement auprès de vous
au sujet de l'abus signalé par M. le Président
du Syndicat des laitiers, abus qui consisterait
dans les prix exagérés exigés par les pro-
ducteurs de cet aliment de première nécessité.

Dans notre région, deux laitiers habitant
Salleboeuf et une laitière habitant La Bastide
se partagent le produit des nombreux trou-
peaux de la commune et des environs. Le prix
payé aux producteurs par ces commerçants
est toujours le même depuis bien avant la
guerre, soit fr. : 0,15 le litre de lait pur, non
écrémé. Ce prix, comparé à celui appliqué aux
consommateurs (fr. : 0,35 et 0,40 le litre), montre
clairement — sans que cela puisse servir
en particulier une personne ou un groupement
quelconque — mais surtout ceux qui abusent
de la situation actuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma parfaite considération.

Ch. MEYSSAN.

FAITS DIVERS

Epuration de Bordeaux

Lundi après-midi, de trois heures à qua-
tre heures et demie, une rafle a été opérée
par les soins du capitaine Belliard et des
officiers de paix Commenge et Cacciaguerra,
au Marché-Neuf. Trente-cinq individus ont
été conduits au commissariat du 8^e arron-
dissement, où, après examen de leur situa-
tion, sept d'entre eux ont été écroqués.

Un Poste de Confiance

Gardien au service d'une Société de notre
ville, H. M... était chargé de la surveillance
de culs déposés quai de Bacalan et apparte-
nant à la Compagnie Transatlantique.
Devant tant de marchandises, se sachant
seul, sans témoins, H. M... se laissa sans
doute tenter. Son service terminé, il par-
tait lundi matin vers cinq heures, un rou-
leau de cuir sous le bras.

Mais il avait compté sans la rencontre
inattendue de l'agent de la Sûreté Gaéméné
qui, flairant un larcin, le conduisit à la
Permanence. Là, notre homme entra dans
la voie des aveux. L'acte fut constaté.
M. Fabre, ne s'arrêtant pas à cette première
opération, ordonna une perquisition au do-
micile du gardien, où l'on trouva un deuxi-
ème morceau de cuir qui s'adaptait exacte-
ment au premier. Il avait été coupé dans
la même peau et était ainsi plus aisément
transportable. La découverte de deux bou-
teilles de vermouth et de quinquina termina
cette visite.

Pendant ce temps, le surveillant était
fouillé. De ses poches, on retira un revolver
qui portait, a-t-il dit, pour effrayer les
malfaiteurs, un double fournevis et trois
villres, objets qui ne semblent pas d'une
utilité indispensable à l'exercice de sa pro-
fession. H. M... a été écroqué et mis à la
disposition du parquet.

Un Essayer onéreux

De passage à Bordeaux, Mme X... de Tou-
louse, se rendait, lundi après-midi, dans un
magasin de confection de la rue Sainte-
Catherine pour essayer des manteaux. Après
avoir jeté son dévolu sur un des modèles
présentés, Mme Rose Delbos partit.
Chemin faisant, elle ouvrit son sac à main
pour y rechercher un objet dont elle avait
besoin. Elle constata alors la disparition
d'une somme de 300 francs, contenue dans
un portefeuille placé dans le sac.

L'Incendie de la Rue d'Ornano

M. Ragot, le carrossier de la rue d'Ornano,
dont les ateliers ont été samedi la proie
des flammes, nous prie de remercier en son
nom les personnes dévouées qui se sont
spontanément employées à combattre l'in-
cendie, ainsi que les pompiers, qui sont
parvenus à s'en rendre maîtres.

Horrible Drame de la Folie

Une Mère démente égorge ses deux Enfants et tente de se suicider

Saint-Médard-en-Jalles, cette petite com-
mune voisine de Bordeaux, devenue depuis
la guerre un important centre industriel, a
été, lundi, le théâtre d'un drame affreux.
Mme Labatut, trente-six ans, dont le mari
est ouvrier à la poudrerie de Saint-Médard,
a, dans un accès de folie furieuse, frappé
avec un rasoir ses deux enfants, qu'elle a
égorgés. Puis, retournant l'arme contre
elle, a tenté de se tuer en s'ouvrant la gorge
à son tour.

Tel est ce drame poignant exposé dans toute
sa brutalité, qui a provoqué chez les habi-
tants de Saint-Médard une vive et bien com-
préhensible émotion.
L'enquête à laquelle nous nous sommes
livrés sur place nous permet de donner des
détails sur les circonstances qui ont précédé
ce sanglant événement et de rechercher les
causes qui l'ont amené.

VIE FAMILIALE

Les époux Labatut habitent depuis un cer-
tain nombre d'années la commune de Saint-
Médard, où naquirent leurs deux enfants,
un garçon Pierre, âgé de sept ans, et une
fillette, Lucienne, de deux ans plus jeune.

La mère, Marie Maubourget, âgée de
vingt-neuf ans, est originaire d'Escoups (Landes).
Le mari, qui avant la guerre était em-
ployé à la poudrerie, avait été mobilisé sur
place comme ouvrier dans cet établissement.
Le ménage habitait une maison située sur
le champ de foire, en commun avec un cou-
sin et la sœur de M. Labatut.

SIGNES PRECURSEURS

Mme Labatut était d'une santé délicate, et
depuis trois semaines environ elle était at-
teinte de débilité mentale; elle avait des idées
noires que son mari et sa famille ne parve-

naient que difficilement à chasser. Mais cela
ne permettait pas un seul instant de sup-
poser que son cerveau malade ruminât le som-
bre projet.

Samedi dernier, cependant, Mme Labatut
parut à son entourage beaucoup plus agitée
que de coutume. Pendant la nuit de diman-
che à lundi, comme le sommeil la fuyait, elle
se leva, s'habilla et partit à Germignan, com-
mune voisine, où habite une de ses parentes.
Celle parente la ramena à Saint-Médard
dans l'après-midi de lundi. Le mari, inquiet,
accompagna sa femme chez M. le docteur
Coudert, qui remplaça en ce moment le do-
cteur Eyquem. Le médecin constata une vivace
surexcitation chez la malade, qui n'avoya
chez elle après l'avoir reconfortée.

Toutefois le mari n'était toujours pas tran-
quille. Son esprit était hanté par la conversa-
tion étrange que lui avait tenue sa femme
la veille. Elle lui avait tout simplement pro-
posé d'en finir avec l'existence, eux et les
deux enfants. Hélas! la malheureuse femme
n'allait pas tarder à exécuter ce qui était de-
venu chez elle une idée fixe.

LE DRAME

Lundi après-midi, vers cinq heures, elle
demanda à son mari d'aller jusqu'à la pou-
drerie, pour y chercher leurs cousins et cou-
sine qui y sont employés. M. Labatut, la
voyant plus calme, et pour la satisfaire, s'em-
pressa de répondre à ses désirs et s'éloigna,
se dirigeant vers la poudrerie, laissant sa
femme en compagnie des enfants et de leur
tante. Que se passa-t-il alors ?

Il était cinq heures trois quarts, la belle-
soeur de Mme Labatut s'absenta pour quel-
ques instants et la mère entra dans sa cham-
bre en y entraînant ses deux enfants.

Vivement elle ouvrit le tiroir d'une table-
lavabo, en tira le rasoir de son mari, se pré-
cipita sur le petit Pierre et, d'un coup sec,
lui trancha la gorge. L'enfant, épouvanté,
incapable même de pousser un cri, perdant
le sang en abondance, fut cependant la proie
de peur et d'arriver jusqu'à la cour, où il
tomba dans les bras de sa tante qui traitait.

Aux cris poussés par cette dernière, des
voisins accoururent, s'empressèrent auprès
du pauvre enfant et, à l'aide d'une serviette,
bandèrent son horrible plaie. Tandis qu'on
l'emportait à la pharmacie voisine, la belle-
soeur pénétrait dans la cuisine où l'attendait
une vision d'horreur. La fillette, la petite
Lucienne, gisait, la gorge ouverte, car-
dite tranchée, sous le table de la cuisine,
baignant dans une mare de sang. La pauvre
enfant avait pu, sans doute, se traîner jus-
qu'à la pour mourir, car lorsqu'on la soule-
va, on ne releva plus qu'un cadavre.

On pénétra dans la chambre et, là en-
core, les voisins eurent un frisson d'épou-
vante : la mère, la gorge ouverte elle aussi,
gisait, inerte, dans un ruisseau de sang.

On prévint immédiatement M. le docteur
Béral, médecin de la poudrerie, qui donna
les premiers soins aux deux victimes.

Le maréchal des logis de gendarmerie,
qui avait été aussitôt prévenu, essaya d'in-
terroger la mère, mais il ne put en tirer
aucun renseignement, tant son état était
grave.

Le père, qui ignorait tout du drame lors-
qu'il entra chez lui un moment après, fail-
lit devenir fou. Désespéré, il ne pensait
rien moins qu'à se donner la mort.

On put cependant lui faire entendre rai-
son. Conduit dans une maison amie, il y est
l'objet d'une surveillance de tous les ins-
tants, car on craint qu'il ne se porte à
quelque extrémité.

A L'HOPITAL

Lundi soir, vers neuf heures, l'ambulance
de la poudrerie transporta les deux sur-
vivants de ce drame sanglant à l'hôpital
Saint-André, le petit Pierre à l'hôpital
des Enfants, cours de Bayonne, où ils
ont été admis vers dix heures trente.

La mère, placée salle 8, a subi mardi ma-
tin une délicate opération pratiquée par M.
le docteur Coiquaud, chef de clinique du
professeur Villar; son état est toujours alar-
mant.

Quant à l'enfant, on dut lui faire plusieurs
points de suture. Son état semblait, mardi
soir, s'être un peu amélioré.

L'ENQUETE SE POURSUIT

Nous avons donné des détails circonstan-
ciés sur cette triste affaire. Il n'est resté pas
moins à rechercher les véritables causes qui
l'ont déterminée. Mme Labatut était neu-
rasthénique, c'est incontestable. Elle avait
une influence étrangère. Elle croyait qu'on
lui avait jeté « un sort » et semblait dis-
posée à tout tenter pour s'en débarrasser.
L'enquête pourrait peut-être apporter
quelque lumière sur ce drame aussi pénible
que troublant.

PETITE CHRONIQUE

Sur les quais. — Un veston renfermant
divers papiers, ceux de M. Jean Guinet, 67, rue
du Château-d'Eau, avait été déposé sur des
marchandises, lundi après-midi, à proximité
de son travail, quai de Bacalan, a été
enlevé.

Dans un grand magasin. — Un chapelet
d'une valeur de 30 francs a été volé dans le
sac à main de Mme Victoire Laffitte, 27, rue
Delorme, qui effectuait, lundi après-midi,
divers achats dans un grand magasin de
la rue Sainte-Catherine.

N'abandonnez pas vos vélos! — Deux bi-
cyettes : la première, d'une valeur de 190
francs, appartenant à un jeune layetier,
Georges Courty, qui l'avait laissée un ins-
tant, dimanche soir, vers six heures et demie,
devant la porte d'un coiffeur du bou-
levard Godard; la deuxième, valant 150
francs, lundi soir, vers six heures, aban-
donnée par M. Albert Bayle, employé de
commerce, 135, cours de Bayonne, dans le
corridor d'un immeuble des allées de Tourny,
ont été entourées par deux inconnus,
qui ont fui à toutes pédales.

Au dépôt. — Cédant V..., gantier, inculpé
de vols commis le 20 octobre dernier, au
préjudice de Mme Guillou, 18, rue Marcellin,
et de M. Bonneze, rue Saint-Serrin, et de
M. Jony, au 16 de la même rue. Son com-
plice, René C..., boulanger, avait été arrêté
il y a huit jours. C'est à la brigade Leyx
que sont dues ces arrestations.

Un commencement d'incendie, d'ailleurs
rapidement éteint par les pompiers, s'est
déclaré, lundi soir, vers huit heures, dans
la cuisine de Mlle Lanau, 19, rue de Gram-
mont, qui garnissait une lampe à essence
à côté d'une autre lampe allumée. Dégâts
insignifiants.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président.

A l'audience des flagrants délits correc-
tionnels, mardi, le tribunal a condamné :

A trois mois de prison, le manoeuvre Fran-
çois Coulon, 30 ans, domicilié rue Saint-
Charles, qui a été arrêté au moment où il

cherchait à vendre à vil prix trois peaux de
vache provenant d'un vol.

A trois mois de prison, le cimetier espag-
nol Carlos Moreno, 32 ans, domicilié quai
de Brazza, inculpé d'infraction à un arrêté
d'expulsion.

Théâtres et Concerts

Apollo-Théâtre

LE COQ EN PATE

Pour entrer en possession de l'héritage
d'un oncle défunt, Hector de Larnage doit,
aux termes du testament, épouser dans un
court délai une des sœurs Bouverel, char-
mant, le reste. Mais Hector a horreur du
mariage, et Florence et Jacqueline ont déjà
disposé de leur cœur. Pourtant, l'héritage
est alléchant, et comme le papa Bouverel
est dans une situation plutôt difficile, le
mariage doré s'impose. Pour ne pas lais-
ser s'envoler le magot, on finit — à l'insu du
père — à décider l'aînée des sœurs à s'unir
à Hector pour divorcer le plus vite possi-
ble. Le fiancé de Florence est en mission
au Maroc; il ne doit revenir que dans quel-
ques mois : le mariage blanc est décidé. La
durée est fixée, d'un commun accord, au
temps strictement nécessaire pour satisfaire
aux clauses du testament.

Mais le fiancé revient plutôt qu'on ne
l'attendait et réclame Florence. Il faut pré-
cipiter les formalités du divorce. Et, pour
restier dans les conditions imposées, un
deuxième « mariage blanc » est bacé : ce-
te fois, Hector épouse Jacqueline, toujours
provisoirement. Mais l'amour veille... Et
Hector et Jacqueline ne veulent plus divor-
cer : tout finit donc pour le mieux, dans la
plus embourbée des roses.

Il est facile d'imaginer tout ce qui a été
brodé sur ce thème. MM. Marcel Gerbodon
et Paul Arnon ont tissé de délicieuses scè-
nes, pétillantes d'esprit, et ont su, d'une tou-
che légère, faire passer des situations par-
fois délicates. C'est une comédie des plus
fines et qui mérite bien l'énorme succès
qu'elle a remporté à Paris sur la scène de
l'Athénée.

« Le Coq en pâte » a triomphé mardi soir
à l'Apollo, devant une jolie salle, qui a fêté
les remarquables interprètes.

L'exquise pensionnaire de la Comédie-
Française, Mlle Jeanne Provost, met au ser-
vice du rôle de Florence sa justesse de dic-
tion impeccable, son expression toute de
simplicité et aussi son charme de jolie
femme.

Mlle Sabine Landray, la charmante artiste
du Palais-Royal, est une délicieuse Jacque-
line, radiante de fraîcheur, de jeunesse; et
si l'on comprend l'insistance du fiancé re-
clamant le rôle de réclamer Florence sans dé-
lai, on n'est pas étonné de voir le célibataire
endurer Hector se laisser prendre au jeu
dangereux du mariage blanc avec Jacque-
line et glisser jusqu'à l'autre, le vrai.

Cet M. Gerbodon, qui incarne avec
beaucoup de naturel d'entraîneur, de héros,
de héros sûr, le personnage du « Coq en pâte ».
Il a partagé le gros succès de ses charman-
tes camarades avec M. Bouverel, un bon
gros papa Bouverel tout à fait nature.

Et le public a associé dans ses applaudis-
sements Mmes C. et Marcelle Verdier, Ger-
maine Lancy, A. Noety, Farges et MM. Ch.
Mey, Sénéchal, de Loisel, E. Caudron, Le
Moy, qui composent un ensemble tout à
fait excellent.

Le succès de cette première représentation
fait prévoir pour celles qui vont suivre de
jolies salles. « Le Coq en pâte » connaîtra
à Bordeaux la même faveur qu'à Paris : il la
mérite.

— Mercredi, à 8 h. 30, le « Coq en Pâte ».

« Madame et son Filleul ». — Vendredi 17,
Charles Baret, avec Suzanne Goldstein, vien-
dra créer, immédiatement après Paris, l'im-
mense succès actuel du Théâtre du Palais-
Royal, « Madame et son Filleul », trois actes
de MM. Henniquin, F. Veber, et de Gorsse.
Charles Baret interprétera le rôle de Brichou,
Suzanne Goldstein, celui de Gergette, « Ma-
dame et son Filleul » est le premier véritable
vaudeville qui ait vu le jour depuis le début
des hostilités. Son succès à Bordeaux sera
considérable. Vite louer !

Grande Revue d'hiver : « Ça Gaze ». — En sé-
rie, à partir du 24, Mme Rasimi viendra avec
ses artistes, ses décors et ses costumes, donner
sa grande revue d'hiver : « Ça Gaze », toute
d'actualité, et interprétée par les premières
vedettes de Paris.

Théâtre-Français

« La Tosca ». — Avec Yvonne Gall, Albers, Cam-
pagna. — Le deuxième grand gala hors sé-
rie de la saison lyrique, qui aura lieu ven-
dredi 17, comptera dans les annales des plus
belles manifestations d'art. Le bel opéra de
Puccini, « La Tosca », une des œuvres favorites
du public, sera interprété par les célébrités :
Yvonne Gall, la merveilleuse cantatrice de l'Opé-
ra, accoutumée sur les scènes du monde entier
à la prestigieuse ténor Campagna, et le
très remarquable baryton Albers, le plus grand
tragédien lyrique de notre époque, trois noms
synonymes de triomphe, seront, en effet, en
tête de la distribution dont la richesse est une
preuve des efforts de la Direction pour offrir
du véritable art. Location ouverte.

Dimanche, en soirée, même distribution que
vendredi soir.
« Hamlet ». — En matinée, avec Albers, Lise
Charny, Mlle Vittore, dimanche 19, en ma-
tinée à deux heures et demie, première repré-
sentation d'« Hamlet », qui a dû être retardée
de huit jours. M. Albers se trouvant retenu à
Paris, la distribution remarquable, avec
Albers, qui a fait du rôle de Hamlet une
création inoubliable; Lise Charny, de l'Opéra;
Mlle Vittore, une des plus belles Ophélie de
l'époque; H. Ferran, de l'Opéra; H. Chardy,
de l'Opéra-Comique, etc. Vite louer, plus de
1,000 personnes n'ayant pu trouver de places à
la matinée de dimanche dernier. Téléph. 17-55.
Bureau ouvert de dix heures à sept heures.

Alhambra-Théâtre

Le Genre de M. Poirier. — Après un seul
jour de location, on peut déjà affirmer que la
salle de l'Alhambra sera comble, jeudi pro-
chain, pour la matinée extraordinaire du 16
courant. Les scolaires, militaires et membres
de la Croix-Rouge feront bien de se hâter. Ils
bénéficieront, comme d'habitude, d'une réduc-
tion de 50 % sur le prix des places. « Le Dignit
amoureux », de Molière, et « Le Genre de M.
Poirier », seront joués par : Mme Evans, de la
Porte-Saint-Martin, en représentations; MM.
Bachelot, P. I. Verdun, H. Vermeil, J. Corty, P. Lis-
seau, Francis, Pradel, Mlle Louise Dumeuil,
etc. Mise en scène de Willy Garrigue.

Les Deux Orphelines. — A la demande gé-
nérale, on donnera samedi en soirée « Les Deux
Orphelines »; mais il faut bien retenir que la
célèbre pièce de M. d'Ennery ne pourra plus
être jouée de la saison.

« Chemineau ». — Dimanche en matinée,
« Chemineau », avec une distribution re-
marquable comprenant notamment : Mme Sa-
biot-Clarence, MM. Pierre Laurent, Bachelot, etc.

Conférence de M. l'abbé Wetterlé. — Diman-
che soir, à huit heures trente, M. l'abbé Wet-
terlé, député alsacien au Reichstag, viendra
faire à l'Alhambra une causerie sous les
auspices de la Société des Conférences natio-
nales. Location rue d'Alzor.

Théâtre des Bouffes

« Gillette de Narbonne » en matinée de famille.
— Deuxième matinée de famille à prix réduits,
jeudi 19, à deux heures et demie. Prix des pla-
ces : 3 fr.; 2 fr.; 1 fr. 25, 0 fr. 75, 0 fr. 50. « Gil-
lette de Narbonne », avec Mlle Lucy Raymond,
F. Caruso, A. Chambon, Lya Cédès, René
Gamy, D. Bér. Au deuxième acte, danses ita-
liennes et napolitaines, réglées par M. Belloni,
dansées par Dina Lorenzi et Rose Fournier,
Orchestre sous la direction de M. Etienne Bar-
dou. Mise en scène de M. René Gamy.

« Les Mousquetaires au Couvent ». — Sa-
medis 19, dimanches 19 (matinée et soirée), trois
galas, avec le joli opéra-comique de Varney,
« Les Mousquetaires au Couvent », qui seront
interprétés avec une distribution incompara-
ble : F. Caruso, A. Chambon, etc. Location ou-
verte au Théâtre-Français, de dix heures à
sept heures.

« Giroflé-Girofla » et « le Voyage de Suzette »,
aux premiers jours.

Trianon-Théâtre

« La Ruissseau ». — L'immense succès de 14
célèbre comédie de Pierre Wolff continue à
faire salle comble, avec MM. Tuluze, Paul Hu-
bert, Ragoney, Guerry; Mmes J. Marcella,
Irène Delcy, Genia Dorneuil. Dernière jeudi
19 novembre.

« Mademoiselle Joséphine,

Le Martyre d'un Policier

Par JULES DE GASTYNE

PREMIERE PARTIE

L'énigme

II

Père et Fille

Jarris s'était arrêté un instant, puis, se tournant vers moi : — Vous comprenez dans quel état je me trouvais après cette singulière entrevue, quand je me vis sur la place Beauvau, ayant dans ma poche l'enveloppe bourrée de billets de banque, une vraie fortune ! Je le pensais, bien que j'ignorasse encore quelle somme elle contenait. Je restai un moment comme étourdi, comme ébloui, me demandant ce que j'allais faire ; puis je songai à ma fille, et j'éprouvai le besoin de la voir tout d'abord.

tout de suite avant tout le reste, avant de me lancer dans les combinaisons de ma terrible entreprise. Et, pour la voir plus vite, tant j'avais besoin de me remettre près d'elle de mes émotions, je fis signe à un cocher et je sautai dans son fiacre. J'habitais alors avec ma petite Ninette — ma femme était morte depuis longtemps — un modeste appartement situé au deuxième étage du quai de l'Hôtel-de-Ville. Avec la promesse d'un bon pourboire au cocher, j'y fus en quelques minutes. Je n'étais pas à cette époque le petit homme roublin, râtiné que je suis devenu et que vous voyez maintenant devant vous. J'étais robuste, jouissant d'une parfaite santé et bien que d'une petite taille, j'étais doué d'une force et d'une nervosité pouvant me permettre de m'attaquer à des gens paraissant beaucoup plus robustes que moi et d'en triompher. Dès que je fus arrivé devant ma maison, je sautai à bas de ma voiture, jetai une pièce au cocher et montai quatre à quatre l'escalier conduisant à notre petit logement. Avant que je fusse à la porte, Ninette, ayant entendu et reconnu mes pas, s'était précipitée pour m'ouvrir en criant : — C'est toi, papa ? — C'est moi, mignonne ! — Si tôt ? Quelle bonne surprise ! — Puis, remarquant ma figure bouleversée, elle ajouta, avec une pointe d'inquiétude — Il ne t'est rien arrivé, au moins ? — Rien, chérie, rien de mauvais, au moins. Je la pris dans mes bras et l'emportai au milieu de la pièce, en couvrant de baisers son front et ses joues. Elle approchait de sa seizième année alors. Elle était grande pour son âge et avait l'air déjà d'une petite femme.

Restrictions momentanées du Trafic commercial

RESEAU DE L'ETAT

Suspendre jusqu'à nouvel avis l'acceptation des transports commerciaux P. V. par wagons complets, sauf denrées et bestiaux, à destination de Bécon-lez-Bruyères.

GARE DE BORDEAUX-SAINT-JEAN (P. V.) Le public est informé que, par suite de la pénurie de matériel, la remise des marchandises à expédier, tant sur le réseau du Midi que sur celui de l'Etat, ne sera pas acceptée le mercredi 15 du courant.

GARE DE BORDEAUX-ETAT (RIVE DROITE) Par suite de l'embourgeoisement de ses quais, la gare de Bordeaux-État (Rive droite) sera fermée aux expéditions en petite vitesse le mercredi 15 courant.

A notre Salle des Dépêches

3, Place de la Comédie

M. L. Blayot, le distingué artiste dont les œuvres sont si appréciées, a dessiné pour les Médailles bordelaises un fort beau portrait de M. Léon Salignat, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, professeur honoraire à la Faculté de droit, décédé ces jours derniers. Ce portrait, qui rappelle le souvenir d'un de nos concitoyens unanimement estimé et regretté, est exposé à notre Salle des Dépêches de la place de la Comédie.

AUX MAMANS

A l'époque actuelle, où le renchérissement de la vie se fait sérieusement sentir, pourquoi n'avoir pas recouru pour l'alimentation des bêtes à la farine lactée Nestlé, d'une haute valeur nutritive, qui la classe très favorablement au point de vue de son coût, en tenant compte que sa préparation n'exige que de l'eau. En vente dans toutes les Pharmacies, Herboristeries et bonnes Epicerie.

ÉTAT CIVIL

DECES du 14 novembre

Roger Pagand, 14 ans, passage Binet, 4. Pierre Barrère, 39 ans, rue du Rocher, 40. Louis Viot, 42 ans, rue Saint-Nicolas, 6. Mathieu Cavanilha, 45 ans, rue Traversière, 2. Jean Mille, 52 ans, rue des Augustins, 35. Jean Piarrotte, 62 ans, rue des Menuis, 43. Veuve Boquet, 63 ans, rue de la Benaugue, 99. Veuve Ury, 75 ans, chemin du Pin, 16. Décès militaires : Pham Van Sim, 24 ans, travailleur colonial. Ludwig Lorenzin, 27 ans, soldat au 84 d'infanterie allemande. Wilhelm Asch, 34 ans, soldat au 53e d'infanterie allemande.

DEUIL Immédiat: ROBES

MANTEAUX, CHAPEAUX

A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo, téléph. 1017

CONVOIS FUNERAIRES du 15 novembre

Dans les paroisses : St-Martial : 7 h. 30, M. J. Antoine, rue Vandrande, 7. St-Bruno : 7 h. 45, M. R. Pagand, passage Binet, 4. — 8 h. 45, M. P. Barrère, rue du Rocher, 40. — 10 h., Mme veuve J. Noailles, salle d'attente. St-Michel : 8 h. 45, M. J. Piarrotte, rue des Me-

CONVOI FUNÈRE M. et Mme Dufour et leurs filles, M. et Mme Claudius Boquet et leurs enfants, les familles Terrier, Chambriollet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean BOQUET, leur mère et grand-mère, qui auront lieu le mercredi 15 courant, en l'église Sainte-Marie. On se réunira à la maison mortuaire, 69, rue de la Benaugue, à deux heures un quart, d'où le convoi partira à deux heures trois quarts. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI MILITAIRE : 1 h., M. Pham Van Sim, hospice Pellegrin. Autres convois : 7 h. 30, M. P. Robolo, rue Rougier, 13. 10 h. 30, Mme veuve G.-S. Ury, porte du ci metière israélite. 1 h., Mme veuve M. Lacroix, r. Terre-Nègre, 35

CONVOI FUNÈRE Mme veuve Péhaut et ses enfants, les familles Péhaut, Ricard, Chauvin, Taran, Laborde, Labatut, Ducassa, Estevenot, Castaing prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre PÉHAUT, mari des sacrements de l'Eglise, leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le jeudi 15 courant, en l'église du Sacré-Cœur. On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue Adolphe-d'Éichthal, à neuf heures trente, d'où le convoi funèbre partira à dix heures. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Messe de huitaine le mercredi 22 novembre, à neuf heures. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈRE Mme veuve Alagnou et Mme Marcel Alagnou et leurs filles, les familles Eugène Bibonne, Charles Bibonne, leurs enfants et petits-enfants; Limousin et Pinson prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Paul BLAYN, leur sœur, tante, grand-tante et arrière-grand-tante, qui auront lieu le jeudi 15 courant, en l'église Saint-Bruno. On se réunira à la maison mortuaire, 81, rue de Soissons, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈRE Mme veuve Georges Pradeau, M. et Mme Rontex et leurs enfants, Mme veuve Peyneau, M. et Mme Bos, M. et Mme Bouvet et leurs enfants, M. et Mme Peyneau et leurs fils, M. et Mme Durieu, M. et Mme Thio-Saga, M. et Mme L. Bos, Mme veuve Meyre, M. et Mme Buron et leur fille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Georges PRADEAU, leur époux, fils, petit-fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, qui auront lieu le 15 novembre 1916, en l'église de Pessac. On se réunira à la maison mortuaire, à Canalette, à deux heures, d'où le convoi funèbre partira à deux heures et demie. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈRE M. et Mme Albert Ury, M. et Mme Edmond Ury et leur fille, les familles Calen et Ury prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Isaac URY, née Cécile CAHEN, Réunion au cimetière israélite, cours d'Espérance, 176, mercredi 15 novembre, à dix heures

Je vous ai dit qu'elle était folle. Ce n'est pas assez dire. Elle était ce qu'il peut y avoir au monde de plus ravissant et de plus adorable. Et quand nous fûmes arrivés au milieu de la pièce que le soleil éclairait, je la posai à terre et ne pus m'empêcher de l'admirer un instant sans parler, avec des yeux pleins d'admiration et d'où débordait une adoration infinie. Jamais je ne l'avais vue si belle encore. Un rayon de soleil se jouait dans ses cheveux blonds et la lumière donnait un éclat extraordinaire à son teint frais et délicat. Elle était à croquer. Elle eût enthousiasmé un pécheur. Et ce ne pus m'empêcher de lui dire : — Et tu es si jolie, ma Ninette ! Elle se mit à sourire. — Tu trouves, papa ? — Et comme je t'aime ! ajoutai-je. — Moi aussi, va, je t'aime bien, me dit-elle. Et elle couvrait de baisers ma face rude et soucieuse. Jarris s'interrompit encore. Un soupir gonfla sa poitrine et il murmura, avec un accent dont je fus pénétré jusqu'aux entrailles, tant il fut douloureux : — Ce fut notre dernière matinée vraiment heureuse à ma pauvre enfant et à moi ! Puis, il ne dit plus rien, et je vis de grosses larmes rouler sur ses joues ridées... Après tant d'années écoulées, le rude policier dont la vie avait été traversée de tant de catastrophes, qui avait été témoin de tant de drames, mêlé à de si terribles scènes, s'attendrissait à ces souvenirs jusqu'à pleurer comme un enfant. Que s'était-il donc passé ? Je n'en devais le savoir que plus tard. Car il s'arracha à sa douleur pour me dire : — Mais n'anticipons pas. Je dois faire mon

récit dans l'ordre, raconter les événements les uns après les autres. Et je poursuis. Quand nous nous fûmes bien embrassés, ma fille et moi, Ninette ne put s'empêcher de remarquer que j'avais dans la physiologie quelque chose de drôle, quelque chose n'étant pas ordinaire. Elle m'en fit la remarque, et il me fut impossible de lui cacher plus longtemps ce qui m'était arrivé, ou plutôt ce que je pouvais dire de ce qui m'était arrivé. Je chassai mes préoccupations et mes angoisses, et, prenant une mine réjouie, je lui dis d'un air enjoué : — Devine d'où je viens, ma mignonne ? — Comment veux-tu que je devine, papa ? — De chez le ministre ? — Et devine aussi, ajoutai-je en jetant sur la table l'enveloppe du ministre, ce qu'il y a là-dedans. L'enveloppe, toute gonflée de papiers, était cachetée à la cire rouge. Et il était impossible de savoir ce qu'elle contenait. Ma petite dit : — Je ne sais pas, papa. — Eh ! bien, fis-je, d'un air triomphant, Je sors de chez le ministre de l'Intérieur. Ninette ouvrit des yeux énormes. — De chez le ministre ? — Oui, mignonne. — Et tu l'as vu toi-même ? Je ne pus m'empêcher de rire de cette naïveté. — Oui, moi-même. — Il t'a parlé ? — Il m'a parlé ! Et sais-tu ce que contient cette enveloppe remise par lui ? Des billets de banque. Ma fille jeta un cri de stupeur. — Des billets de banque ! — Oui, fille, une fortune ! — Qu'il t'a donnée ? — Oui, ma mignonne !

— Pour toi ? — Pour moi. — Pourquoi ? — Pour un service que je dois lui rendre. Ninette n'en revenait pas. Elle avait peine à cacher sa stupeur. Son père chez le ministre ! Son père ayant des paquets de billets de banque en sa possession ! C'était si étrange, si extraordinaire, si extraordinaire même, car je n'avais jamais encore eu un billet de cinq cents francs à moi, et nous vivions plus que modestement avec mes maigres appointements et de modiques gratifications de temps en temps, qu'elle avait peine à croire ce que je lui disais et qu'elle ne rêvait pas ! Elle touchait l'enveloppe toute gonflée de billets et rendant un bruit de soie froissée... Elle demanda : — Combien y a-t-il, papa ? — Je ne sais pas, je n'ai pas ouvert l'enveloppe. — Le ministre ne te l'a pas dit ? — Non ! Il m'a dit seulement que lorsque ces billets seraient épuisés, je n'aurais qu'à le prévenir, il m'en donnerait d'autres, tout ce que je lui demanderais. Ma fille ouvrit des yeux plus grands encore et ne put s'empêcher de dire : — Tu te moques de moi, papa... — Non, ma mignonne. — Et je ne crois pas que ce soient des billets qu'il y ait là-dedans. Sans répondre, je me mis à rire et je fis sauter les cachets. Alors une avalanche bleue s'éparpilla sur la table, une avalanche dont nous fûmes éblouis. Il y avait dans l'enveloppe cent billets de mille francs. Cent mille francs ! Ma pauvre fille ne pouvait croire ses yeux, et j'étais aussi émerveillé qu'elle. Ni moi ni elle n'avions jamais vu pareille somme. (A suivre.)

CONVOI FUNÈRE M. et Mme Dufour et leurs filles, M. et Mme Claudius Boquet et leurs enfants, les familles Terrier, Chambriollet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean BOQUET, leur mère et grand-mère, qui auront lieu le mercredi 15 courant, en l'église Sainte-Marie. On se réunira à la maison mortuaire, 69, rue de la Benaugue, à deux heures un quart, d'où le convoi partira à deux heures trois quarts. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Saint-Aubin, M. et Mme Louis Saint-Aubin et leurs enfants; M. Duhalde, sous-lieutenant, M. Duhalde et leur fille; les familles Saint-Aubin-Dumas, Saint-Cricq, Laborde, Lauga Bédère remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. J.-B. SAINT-AUBIN, et les informent que la messe qui sera dite le jeudi 16 novembre à neuf heures du matin, dans l'église de Talence, sera offerte pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme Maurice Bugat, M. et Mme Albert Bugat et leur fille, Mme veuve B. Bugat et son fils, M. et Mme J. Bugat, M. et Mme C. Bugat, M. et Mme F. Bugat et leur fils, Mme veuve Courade et sa fille (de Buenos-Ayres), les familles Larté, Bugat, Bordage, Dumas, Jeangrand remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice BUGAT, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le jeudi 16 novembre, dans l'église Saint-Nicolas, seront offertes pour le repos de son âme. La famille assistera à celle de dix heures. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme Charles Larnaud, MM. Maurice et Michel Larnaud, Mme Colette, Anne-Marie, Françoise et Germaine Larnaud, Mme Alfred Chauveau, M. et Mme Louis Larnaud et leurs enfants, M. et Mme Emile Larnaud et leurs enfants, M. et Mme André Larnaud et leurs enfants, M. et Mme Maurice Chauveau, M. et Mme Robert Chauveau et leurs enfants, M. et Mme Francis Chauveau et leurs enfants, Mme René Nouel et ses enfants, Mme F. Chauveau et ses enfants, et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alfred-Charles LARNAUD, Notaire à Bordeaux, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le jeudi 16 novembre, dans l'église Notre-Dame-des-anges, seront offertes pour le repos de son âme. La famille assistera à celle de dix heures. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

ANNIVERSAIRE

Une messe sera dite le jeudi 16 novembre, à neuf heures, dans l'église Saint-Ferdinand, pour le repos de l'âme de

Mme Abel DUVERNEUIL, née PETIT, maîtresse surveillante au lycée, (internat de jeunes filles). La famille y assistera.

Vous parviendrez peut-être à guérir vos douleurs, mais gare à l'estomac !

Voici l'hiver, soldats et civils vont bientôt remonter le calvaire des rhumatismes, lumbago, douleurs des articulations, raideur des muscles. Inutile de vous droguer, un nouveau traitement externe suffira à vous soulager en quelques minutes et à vous guérir par la suite.



La transpiration du corps humain est toujours acide, et cela explique probablement pourquoi les bains de vapeur dits « acides » — l'on ne sait pourquoi — arrivent en très peu de temps, en faisant éliminer par les pores ces acides et autres impuretés du sang, à soulager les douleurs dues à l'acide urique, à assouplir les jointures et les muscles endoloris, dans quelque partie du corps où ils se trouvent. La chaleur dilate aussi les vaisseaux sanguins, stimule en même temps la circulation, et les organes, notamment les reins, lesquels fonctionnant plus activement aident à l'élimination de toutes les impuretés. Mais... tous n'ont pas les moyens ou le temps de prendre des bains de vapeur qui soulagent et finissent par guérir. Alors, il ne resterait plus qu'à se distraire le système digestif par l'absorption de divers remèdes plus ou moins efficaces, mais indiqués comme la panacée contre tous les maux causés par l'excès d'acide urique ?

Le traitement externe

Heureusement, il existe un traitement externe peu coûteux et efficace, lequel s'impose à tous ceux qui désirent garder intact un estomac fonctionnant normalement. Vous n'avez qu'à dissoudre une petite poignée de saltrates Rodell ordinaires dans un bain chaud, cela vous donnera immédiatement une eau médicinale légèrement oxygéné.

NOTA. — D'après les informations que nous avons reçues, toutes les bonnes pharmacies vendent maintenant les saltrates Rodell, notamment : la pharmacie Bousquet, 3, rue Sainte-Catherine; Pharmacie Cator, 33, rue Huguerie. Tous les pharmaciens peuvent du reste se procurer des saltrates dans les 24 heures. La boîte suffisant pour 4 grands bains, ou 8 ou 10 bains de pieds. 2 fr. 50. Quotidiennement, encore, est nécessaire d'augmenter les prix des saltrates, il est très probable qu'une hausse se produira d'ici peu, comme sur tous les autres produits similaires.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 14 novembre

Bureau central météorologique de Paris De faibles pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe. En France, on a signalé de la pluie dans quelques stations du nord et du centre. Ce matin, le brouillard persiste dans le nord et l'est. Le temps est couvert dans l'ouest, nuageux ou brumeux dans le sud.

La température a monté légèrement dans nos régions sauf dans le sud-est. Le thermomètre marquait ce matin : 6° à Belfort et à Marseille, 7° à Bordeaux et à Clermont-Ferrand, 9° à Brest et au Havre, 10° à Biarritz, 11° à Dunkerque, à Cherbourg et à Nantes, 14° à Perpignan et à Alger.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 14 novembre.

Table with columns: Heures, Temp, Baro, Ciel, Vents. Rows: Minimum de nuit, heures du matin, Midi, Maximum du jour.

Je ne fume que le NIL

En France, un temps nuageux ou brumeux est probable avec température en baisse se rapprochant de la normale.

La Fiancée de Bruges

PAR R. FLORIGNI et Ch. VAYRE

QUATRIEME PARTIE

Mariage de Raison

II

Kultur allemande et civilisation française

(Suite.)

Il riait tellement qu'il en pleurait. Mais le rire se figea sur ses lèvres. La porte de sa chambre venait de s'ouvrir. Un homme avait paru. Cet homme, privé de son bras droit, revêtu d'une capote de soldat ornée d'un galon de sergent et portant sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur, était entré l'un pas lent, avait refermé la porte derrière lui. Il dit simplement : — Je m'appelle Pierre Sinclair. J'étais le

fiancé de Mlle Odile van Missen que vous avez déshonoré. Le capitaine Falkeyn s'était levé. — Monsieur ! dit-il menaçant, vous oubliez que vous parlez à un supérieur. — Supérieur en quoi ? demanda Pierre. — L'Allemand ne comprit pas l'ironie. Il répondit avec morgue. — Je suis capitaine... Je suis le comte von Falkeyn. — Et moi, je suis un honnête homme. Vous voyez bien que si quelqu'un ici est supérieur à l'autre, c'est moi ! Cette fois le comte Falkeyn avait compris. Il rougit, mais sans rien perdre de son insolence. — Je n'ai pas de comptes à vous rendre. Sortez ! — Regardez-moi, capitaine Falkeyn, et dites-moi si franchement je vous fais l'effet d'un monsieur à qui on dit comme ça « sortez » et qui s'en va. — Mes actes ne regardent que moi et mes chefs. — Et votre conscience, qu'en faites-vous ? Toutes les paroles de Pierre tonnaient comme autant de coups de massue, assommant l'officier. Mais les Boches ont la tête dure. Celui-ci, à chaque coup, s'ébrouait et relevait plus haut la tête, fier de sa noblesse, de son titre de capitaine. — Nous ne sommes pas en Allemagne, dit Pierre se contenant toujours, un pays où les gens ne sont estimés que d'après leurs titres, leur fortune, leurs galons ou leur rang dans la hiérarchie sociale. Nous sommes en France, où un individu n'a de valeur que celle que lui donnent ses talents ou son intelligence, ou son savoir. Et par là, je suis encore supérieur à vous, moi simple avocat, car moi instruction est supérieure à la vôtre. Et si vous n'étiez pas l'auteur

d'un crime inqualifiable, je n'aurais pour vous que la méprisante pitié que j'accorde à tous les traîneurs de sabre de votre espèce. Mais vous êtes un criminel dangereux, un bandit redoutable, et cela, si étrange qu'il puisse vous paraître, vous vaut de ma part tous les égards, jusqu'à ce que vous ayez réparé dans la mesure du possible votre ignoble conduite. — Von Falkeyn, un peu démonté, voulut néanmoins tenir tête à son adversaire. Il renonça à la brutalité, se hasarda sur le terrain de l'ironie. — Ah ! vous êtes fiancé de la petite Odile, ricane-t-il. Je vous fais tous mes compliments. Cette jeune personne est charmante et vous devez être flatté de voir que quoique Allemand j'ai eu le même goût que vous et... Il n'acheva pas sa phrase. Pierre de sa main gauche avait pris par le dossier un des lourds fauteuils qui meublaient la chambre, et d'une force décuplée par la colère, il avait arraché de terre ce fauteuil, le brandissant au-dessus de la tête du misérable. — Von Falkeyn, épouvanté, se rejeta en arrière en poussant un cri de frayeur... Pierre le fit tomber le fauteuil devant lui. — Non, dit-il, je ne puis pas vous tuer. Je n'ai pas le droit de tuer le père de l'enfant d'Odile. — D'une voix rude, si terrible que von Falkeyn obéit aussitôt : — Asséyez-vous, ordonna-t-il, et écoutez-moi. Vous êtes le dernier des misérables, et si je vous tuais, nul ne me blâmerait pour avoir accompli cet acte de justice. — Je suis prisonnier. — Vous n'étiez pas prisonnier lorsque vous avez commis votre infamie. Votre acte n'est pas un acte de guerre. Vous ne rele-

vez que de la justice criminelle dont le Code punit de travaux forcés de pareils attentats. Vous avez aussi mutilé un vieillard sans défense, et de ceci vous auriez à répondre également en cour d'assises. Mais ces exploits vous ont sans doute paru naturels, le kronprinz, pour vous donner l'exemple ? Le viol, l'assassinat, le vol, l'incendie, le pillage, la mort des enfants, des femmes et des vieillards, sont chez vous considérés comme des exploits glorieux. C'est le fruit de votre « Kultur ». — Je ne m'abaisserai pas à discuter avec vous à ce sujet. Gardez vos idées sur la guerre et l'humanité. Moi, je garde les miennes, et félicitez-vous, en ce moment, que les idées de civilisation et d'humanité chères à tout cœur Français soient les miennes, car c'est à elles que vous devez d'être encore vivant. Oui, moi qui devrais vous punir, je vous laisse vivre. Je vous fais grâce à une condition. — Je refuse de me battre en duel, dit vivement von Falkeyn. D'ailleurs, vous êtes infirme et ma supériorité serait trop grande. — Et qui parle de se battre, capitaine Falkeyn ? Croyez-vous donc que je veuille vous faire cet honneur ? — Mais... mais... s'écria Falkeyn d'un ton joyeux, mais je vous reconnais à présent. C'est vous qui avez voulu me percer de votre baïonnette. Et c'est moi qui vous ai cassé le bras d'un coup de revolver. C'est bien vous, n'est-ce pas ? — Oui ! dit Pierre serrant les dents, c'est moi qui sans connaître votre forfait ai voulu vous tuer. — C'est « Kolossal » ! « Kolossal » ! s'écria von Falkeyn tapant sur ses cuisses et tout à fait amusé. Quand je pense que si j'avais mieux visé je vous tuais raide. — Et si mon ami avait frappé plus fort,

on peut supposer aussi qu'il vous aurait fendu complètement la tête. Mais il s'est contenté de vous l'endommager légèrement, ce dont je me félicite, car si vous étiez mort, vous n'auriez pu réparer le mal que vous avez fait. — Ah ! ça ! dit von Falkeyn reprenant de l'assurance, et trompé par le calme apparent de Pierre, ah ça ! voilà plusieurs fois que vous me parlez de réparation. Par le diable, je ne demande pas mieux. Je crois que j'ai compris où vous voulez en venir. Vous êtes avocat, avez-vous dit tout à l'heure, et un avocat n'est généralement pas riche. Voyons, voyons... je reconnais que j'ai été un peu vif avec cette petite. De plus elle doit être ruinée. Elle est ruinée et vous pas riche... je comprends. C'est une dot que vous voulez pour l'épouser. Combien ? — Ce mot malheureux était à peine sorti des lèvres de von Falkeyn, que la chambre retentissait du bruit de deux claques sonores autant que vigoureuses. — Pierre, de sa main gauche, avait giflé l'insulteur. — La joue droite d'abord, la gauche ensuite avaient fait connaissance — une connaissance sérieuse — avec sa main. — Cette fois-là, von Falkeyn fut tout à fait décontenancé. Il fut à ce point stupéfait qu'il « encaissa » les deux gifles sans faire un geste pour se défendre, sans même essayer de les rendre. Il était littéralement abasourdi. — Un simple sergent osait porter la main sur un capitaine ! (A suivre.)

Chronique du Département

Bruges

CITATION. — A l'ordre du régiment : Jean Martinique, soldat territorial d'infanterie. « Très bon soldat, très dévoué, très courageux; ayant du sang-froid. Le 10 avril 1916, au cours d'un violent bombardement par torpilles et obus, a fait preuve d'un absolu mépris du danger dans l'accomplissement de ses fonctions d'agent de liaison. »

Talence

AGRESSION ET VOL. — Deux malfaiteurs ont assailli, à quatre heures du matin, le sieur Narcisse Laurentin, âgé de soixante-huit ans, manoeuvre, et trois billets à ordre signés en blanc de 1.000 fr. chacun.

Villeneuve-d'Ornon

CITATION. — A l'ordre du régiment : Baron Piquemal, soldat brancardier. « Dans la nuit du 20 au 21 juillet 1916, a porté secours, sous un violent bombardement, et ramené au poste de secours, des blessés d'un régiment voisin. »

Macau

CITATION. — Le soldat Guillaume Lavigne vient d'être cité à l'ordre de son bataillon : « C'est agent de liaison a fait preuve de beaucoup de courage en transmettant les ordres sous les plus violents bombardements. » Croix de guerre.

COURS D'ADULTES. — Les cours d'adultes commenceront, à l'école des filles, dimanche 19 courant, et à l'école des garçons, mercredi 22 novembre.

Les autres lieux, pour les jeunes filles, tous les dimanches, de 1 heure à 2 heures, et pour les jeunes gens, les mercredis et samedis, de 8 heures à 9 heures 45.

Frère de sa faire inscrire et de suivre régulièrement les cours.

Listrac

A L'ORDRE DU REGIMENT. — René Sauts, caporal au 153^e; « Gradé énergique, rempli de sang-froid; sous un bombardement des plus violents s'est porté instinctivement au secours de nombreux blessés de la compagnie et leur a prodigué les premiers soins. »

Arbanats

CITATION. — Le capitaine Jules-Germain Réau, du 133^e territorial d'infanterie, est le nouveau cité à l'ordre du jour de la division : « Officier très énergique; au cours des attaques, a par son exemple et son énergie, accompagné ses hommes partout, sous des violents bombardements, maintenant un nouveau drapeau moral des gradés et hommes de son unité particulièrement exposée. »

Illats

PROBITE. — L'enfant Gabriel Capdepu de notre école maternelle, a trouvé un portefeuille contenant une somme qu'il a déposée à la mairie.

Rions

MEDAILLE MILITAIRE. — Louis Lamarque a été décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre. « Bon soldat qui a toujours fait son devoir avec zèle et dévouement. A été blessé grièvement le 6 février 1915 à son poste de guetteur dans la tranchée. Plaies multiples. »

Virelade

CITATION. — A l'ordre du régiment, Gaston Luchet, sergent-fourrier. « Agent de liaison des plus dévoués, calme et brave. A assuré dans des conditions exemplaires, et malgré un bombardement intense, la liaison entre son chef de bataillon et sa compagnie aux prises avec l'ennemi. » Croix de guerre avec étoile.

La Tresne

CHIEN ENRAGE. — Dimanche 12 courant, on a abattu dans la commune un chien qui, à l'autopsie, a été reconnu enragé. Par arrêté municipal, la circulation des chiens dans la commune est interdite pendant deux mois, à moins d'être muselés ou tenus en laisse.

Arcachon

MEDAILLE MILITAIRE. — Le quartier-maître canonnier pointeur Pierre Dieu, a été cité deux fois à l'ordre du jour :

1. « Très bon pointeur qui joint à ses qualités de tireur l'audace et le sang-froid. A accompli de nombreuses missions de jour et de nuit et secondé admirablement son pilote dans toutes circonstances. »
2. « Très courageux et très dévoué, toujours prêt à accompagner de jour et de nuit les missions les plus dangereuses. Blessé très grièvement dans un accident d'avion, au cours d'une ronde de nuit. »

La médaille militaire et la croix de guerre ont été conférées à ce brave.

Le Teich

A L'ORDRE DE LA BRIGADE. — Pierre Pasquet, caporal au 151^e d'infanterie : « Gradé courageux et dévoué; a contribué personnellement à l'exécution des travaux à la fin du combat, secondant le chef de bataillon sous un bombardement violent. » Promu sergent.

COURS D'ADULTES. Mme Bidot, directrice de l'école publique, fera aux jeunes filles, à partir du 19 courant, tous les dimanches, de 13 heures à 14 heures et demie, des cours publics et gratuits.

M. Loche, instituteur public intérimaire fera aux jeunes gens, à partir du 21 novembre, les mardis et vendredis, de 20 à 21 heures et demie, des cours publics et gratuits.

JOURNÉE DES ORPHELINS. — La vente des insignes par les jeunes filles de l'école publique a produit 31 fr. 50.

Lesparre

MARCHE. — Cours pratiqués : Haricots, 96 fr.; pois, 40 fr.; pommes de terre comestibles, 102 fr.; pour animaux, 6 à 8 fr.; tout le blé, 102 fr. Oies, 85 fr.; canards, depuis 10 fr.; poulets, de 6 fr. à 10 fr.; pigeons, 2 fr., le tout la paire. Œufs, 2 fr. 75 la douzaine.

Libourne

PEINTURE. — On remarque dans la vitrine de M. Dupont, rue Gambetta, un tableau de Mlle Brioux, représentant un paysage du Limousin, lequel se recommande par sa touche large et un coloris très chaud.

ECROUE. — La gendarmerie de Sainte-Foy-la-Grande vient d'arrêter, en vertu d'un mandat d'amener du juge d'instruction de Libourne, un sieur R..., âgé de vingt-huit ans, qui a été écroué à la maison d'arrêt de notre ville.

A LA GARE. — Pour la foire de la Saint-Martin, le mouvement des voyageurs a été à la gare d'Orléans, durant les deux jours, de 6.800, supérieur de 2.000 environ à celui de 1915.

MORTS GLORIEUSES. — M. Victor Fourcaud, avocat, a été tué d'une balle au cœur.

M. Fontenot, directeur de la famille libournaise, est mort aussi au champ d'honneur.

Pessac-sur-Dordogne

MORT GLORIEUSE. — Le jeune Alfred Chevalier, engagé volontaire au début de la guerre, maréchal des logis mécanicien, a succombé à ses blessures de guerre.

Bazas

CITATION. — Pierre Lalan, sergent d'infanterie : « Sous-officier du grade des pionniers, d'un dévouement à toute épreuve, a assuré le transport sur la ligne de feu des munitions et engins de toute sorte à travers un terrain constamment bombardé. »

FOIRE DE SAINT-MARTIN.

Les deux trains du matin sont arrivés bondés de voyageurs.

Bonne recette pour les étalagistes.

Les chaussons landais se sont vendus de 2 fr. 15 à 2 fr. 50 la paire, 119 paires sans amers ont été vendus de 130 fr. à 150 fr. les 50 kil.; porcellets, de 70 à 150 fr.; veaux, de 150 fr. à 180 fr. les 50 kilos.

Œufs, de 2 fr. 50 à 3 fr. la douzaine.

Pommes de terre de 14 à 15 fr. l'hectolitre.

Poulets, de 7 à 10 fr.; poules, de 4 fr. 50 à 8 fr. 50; canards, de 9 à 10 fr., le tout la paire; lapins, de 1 fr. 50 à 3 fr. la pièce; palombes, de 2 fr. 50 à 4 fr.; haricots, de 2 à 2 fr. 50 le pécotin.

Foin, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50; son (taxé), 9 fr. 90; farines aliment, de 15 à 16 fr., le tout les 50 kil.; paille de seigle, de 7 fr. 50 à 8 fr.; farines d'arachides, de 37 à 38 fr., le tout les 100 kil.; avoine (taxée), 15 fr. l'hectolitre.

Tourteaux de lin, de 40 à 42 fr.; graines de lin, de 60 à 70 fr.; nitrate de soude, de 50 à 52 francs; superphosphate, de 15 à 16 fr. sulfate de fer, de 15 à 16 fr., le tout les 100 kil.

Avoine semence, 19 fr. les 100 kil.; châtaignes, de 0 fr. 40 à 1 fr. 80; prunes, de 2 à 2 fr. 50; noix, de 1 fr. 20 à 1 fr. 50, le tout le pécotin.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

Rixe sanglante

UN MORT — SOIXANTE BLESSES

Dimanche soir, vers six heures, une discussion, qui ne tarda pas à dégénérer en rixe sanglante, a éclaté pour un motif insignifiant, dans la poudrerie, entre des travailleurs chinois et algériens. Le cadavre d'un Chinois ayant été découvert lundi matin, l'effervescence redoubla d'intensité, mais le calme a pu être rétabli grâce aux mesures prises aussitôt par l'autorité militaire. On comptait à ce moment un mort et une soixantaine de blessés.

A L'INSTRUCTION. — Un jeune homme de seize ans, apprenti boulanger à Bergerac, dont la famille habite Sainte-Foy-la-Grande, a été arrêté par la police pour vol d'une bicyclette au préjudice de sa patronne. Un commerçant de notre ville, qui avait acheté la bicyclette pour un prix inférieur à son valeur, a été impliqué dans cette affaire, qui est à l'instruction. Le jeune homme a été écroué.

DEUIL. — Nous apprenons la mort survenue à Pérignan de notre concitoyen M. Charles Dupuy, ancien avoué à Bergerac, frère de M. Jean Dupuy, sénateur, ancien ministre. Le défunt était âgé de soixante-trois ans.

TAPAGEURS. — Dimanche soir, vers dix heures, deux spectateurs faisaient grand tapage dans un cinéma de notre ville. Invités à faire silence par l'agent de service, ils ont continué en l'injuriant. Ils ont été conduits au violon municipal.

ETAT CIVIL du 6 au 13 novembre : Naissances : Louise-Yvonne Chauvet, à Roumagnac; Céline Dufau, route de Gala; Marie-Louise Dufau, route de Gala. Décès : Marie-Louise-Françoise Himbrecht, 5 mois, au Faubourg; Jean Naudy, 81 ans, rue Beaupré; Valérie Bonenfant, 87 ans, veuve Versanne, rue Maubourguet; Amable Cantegrel, 4 mois, Grand'Rue; Suzanne Pomeau, 84 ans, veuve de Malailan; à Jaure, Marie Eybère, 74 ans, veuve Renversende, rue des Fontaines; Madeleine Barlaam, 9 ans, à l'Hôpital.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, le caporal Gaspar de Lobel, du 36^e bataillon de chasseurs à pied, 3^e compagnie. « Excellent soldat. Blessé de cinq éclats d'obus le 26 juin 1915 en entraînant ses hommes. A été grièvement blessé le 27 septembre 1915 en s'élançant à la tête de son escouade à l'attaque des tranchées ennemies. » P. C., le 22 juin 1916.

Ce jeune brave est le fils de M. Robert de Lobel, qui demeure à Bordeaux, rue Monselet.

— Est cité à l'ordre de la brigade, Georges Chaumont, médecin aide-major de 1^{re} classe, 188^e régiment d'infanterie. « D'un sang-froid et d'un dévouement à toute épreuve, a toujours eu le plus grand mépris du danger. S'est particulièrement fait remarquer par son courage et son abnégation en avril, mai et juin 1916, en prodiguant, à plusieurs reprises, des soins aux blessés sous le bombardement ennemi. Au front depuis le début de la campagne. » Au P. C., le 4 août 1916.

M. Georges Chaumont, auquel nous sommes heureux d'adresser nos bien cordiales et chaleureuses félicitations, est le frère de notre collaborateur M. Charles Chaumont, député de la Gironde, ancien sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

— La Société de gymnastique de Bordeaux La Chartronnaise nous communique les citations obtenues par un de ses moniteurs, M. Jean Thiolas. C'est avec plaisir que nous enregistrons les actions d'éclat accomplies par ce brave, promu quartier-maître au cours de la campagne, et à qui a été décerné le brevet de fusilier.

— Est cité à l'ordre du 2^e régiment de marins, Jean Thiolas, matelot sans spécialité. « Est, par sa bravoure éprouvée, un exemple pour ses camarades. Toujours volontaire quand il y a une mission dangereuse à remplir. Dans la nuit du 14 au 15 septembre, a concouru volontairement à la réparation d'une brèche dans la tranchée, sous le feu de l'ennemi. »

— Au front du 20 novembre 1914. Déjà cité à l'ordre du régiment et de la brigade. Chef de patrouille plein de courage et de mordant, a entraîné ses hommes, au cours d'un engagement avec une patrouille ennemie, dans la nuit du 1^{er} au 2^e octobre, et a mis en fuite cette patrouille.

— Est cité à l'ordre de l'armée, M. Jean Dourthe, sous-lieutenant au 7^e colonial : « Chef de section de mitrailleuses émérite, sur le front depuis le début des hostilités. A pris part à toutes les opérations. A obtenu quatre citations à l'ordre. Après une première blessure, est retourné au front aussitôt guéri et a été de nouveau blessé, le 1^{er} juillet 1916, au moment où il entraînait sa section de mitrailleuses à l'assaut des tranchées allemandes. »

Cette cinquième citation vaut une nouvelle palme au brave sous-lieutenant Dourthe, dont la famille habite rue Laville-Faustin, 52, La Bastide.

— Est cité à l'ordre de la division, le caporal Marius Dufour, du 319^e régiment d'infanterie : « Jeune caporal déjà cité à l'ordre du régi-

LA PETITE GIRONDE

ment. Patrouilleur d'élite, volontaire pour toutes les missions dangereuses, d'une vigueur, d'un sang-froid, d'une énergie hors ligne. Sortant de jour ou de nuit en patrouille ou en embuscade. Ayant constaté, le 4 octobre 1916, en faisant une patrouille en plein jour, la présence d'un cadavre ennemi dans les réseaux, est reparti, le 5 au matin, le reconnaître, et a rapporté des pièces d'identification pouvant intéresser le commandement. » Le caporal Marius Dufour, de la classe 16, appartient à une honorable famille ouvrière de La Bastide.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 14 novembre

Montés en rade : Rvanden, st. norv., c. Themeson, de New-York. Goritz, st. ang., c. Regol, de Glasgow. Glanuse, tr.-im. fr., c. Coudon, de Cardiff. Djerw, st. norv., c. Dahl, de Newport. Am. Redd, st. fr., c. Delamer, de Buenos-Ayres.

BASSEINS, 14 novembre

Aux appointements : Anglo-Mexican, st. ang., c. X., de New-York. Saint-Jean, st. fr., c. X., de New-York. Niobé, st. fr., c. X., de Cardiff.

BLAVE, 14 novembre

Mouillés sur rade : Porto-Fino, st. port. c. X., d'Espagne. Lecot, st. ang., c. X., de New-York (avec équipage). Bré, st. norv., c. X., de Paulliac.

PAULLAC, 14 novembre

Montent :

Afrique, st. fr., c. X., d'Angleterre. Manuel, st. esp., c. X., d'Espagne.

Aux appointements :

Lincoln, nav. russe, c. X., d'Archangel. Saint-Rhémond, st. ang., c. X., de New-York. Stratey, st. ang., c. X., de Cardiff. Touraine, tr.-m. fr., c. X., d'Angleterre. City-of-Stockholm, st. ang., c. X., d'Angleterre. Evelyne, st. ang., c. X., d'Angleterre.

Rade de montée :

Léon Blum, tr.-m. fr., c. X., d'Australie. La Gascogne, st. fr., c. X., d'Angleterre. Egvian-transport, st. ang., c. X., d'Amérique.

Estradicos, st. grec, c. X., d'Angleterre. Ekyriados, st. grec, c. X., d'Angleterre. Bestum, st. norv., c. X., de Cardiff. Jotunfeld, st. norv., c. X., de ditto. John-Twohy, 4-m. am., c. X., d'Amérique. Edgar-Mildeck, 4-m. am., c. X., de ditto. Saint-Louis, nav. fr., c. X., de ditto. Amiral Gervais, nav. fr., c. X., d'Angleterre. Saint-Georges, nav. fr., c. X., de ditto. Aulne, st. fr., c. X., de Saint-Nazaire.

L'ALMANACH ILLUSTRÉ

de la « PETITE GIRONDE »

Pour l'Année 1917

A côté des renseignements généraux sur les foires et marchés de la Gironde et des départements voisins, les travaux agricoles et de jardinage, et les éponymes auxiliaires doivent être entrepris, les indications climatériques et astronomiques, les prévisions du temps et des récoltes, etc., l'Almanach de la « Petite Gironde », public, en même temps que de multiples gravures, l'histoire de la deuxième année de guerre, des notices sur tous les grands événements de l'année, sur les notabilités disparues, sur de nombreux concitoyens ou compatriotes de Bordeaux et de la région morts pour la patrie, etc. En dehors de son caractère d'utilité pratique, l'Almanach de la « Petite Gironde » constitue un memento rempli d'intérêt qui conserve, avec des dates et des indications précises, le souvenir des faits passionnants qui se déroulent en ce moment en France et dans le monde entier.

L'Almanach de la « Petite Gironde » est en vente chez les Dépositaires de Bordeaux et de la région. Il est le meilleur marché et la plus utile des publications de ce genre.

Prix : 40 Centimes

PAR POSTE : 50 CENTIMES

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 14 novembre.

Blés. — On cote : Blé de Basse, de Brie et de Poitou, 34 fr. 25 à 34 fr. 50; blé de Bretagne, 33 fr. 75 à 34 fr., le tout les 100 kilos, gares départ; blés de pays, 27 fr. à 27 fr. 25 les 80 kilos, rendus aux usines.

Farines. — On cote : Farines américaines, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, sur qual Bordeaux; farines du ravitaillement civil, 43 fr. 50 les 100 kilos nets, rendus toutes gares du département; farines de cylindre du Centre et du Haut-Pays, 41 fr. 40 les 100 kilos logés, gares ou qual Bordeaux.

Issues. — On cote : Son tout venant, prix de la taxe.

Mais. — On cote : Roux Plata, disponible et courant novembre, 36 fr. 75, qual Bordeaux; blanc Plata, 37 fr., le tout les 100 kilos logés.

Avouines. — On cote : Grises d'hiver du Poitou, 31 fr.; Bretagne grises, 30 fr. 50, le tout les 100 kilos, départ.

Orges. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

MARCHE DE PREMIERE MAIN

du 14 novembre

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux :

« Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux. »

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

Œufs. — On cote : Orge de pays, 40 fr. 50 à 41 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 35 fr. 50 à 36 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10.000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou qual Bordeaux.

POISSON DE MER.

— Anguilles grosses, le kilo, 75 à 80 fr.; moyennes, 2 à 3 fr.; petites, 30 à 40 fr.; barbes, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; crevettes (Archeon), 3 fr. à 4 fr. 75; crevettes (Sante), 7 à 8 fr.; éperlans ou trogues, le cent, 2 à 3 fr.; maquereaux, le kilo, 2 à 3 fr.; merlu, 50 centimes; morue, 80 centimes; a. l. 1 fr. 50; perlets, 3 à 4 fr.; moules, 3 fr. à 4 fr. 50; poissons, 2 fr. 50 à 3 fr.; rales, 75 c. à 1 fr. 50; rougets barbeles, 3 fr. 50 à 4 fr. 25; roussaux, 1 fr. à 1 fr. 25; royaux d'Archeon, le cent, 6 à 10 fr.; sardines de Bayonne, 11 à 11 fr.; de Bretagne, 8 à 12 fr.; Collioure, 8 à 12 fr.; soles grosses, le kilo, 6 à 7 fr.; moyennes, 5 à 6 fr.; petites, 3 fr. à 4 fr. 50; thons, 1 fr. 30 à 2 fr. 50; turbot, 1 fr. 30 à 3 fr. 50.

Poisson d'eau douce. — Mules, le kilo, 2 fr. à 3 fr. 50.

Volailles. — Canards, 100 kilos, 380 à 410 fr.; dindons gros, la pièce, 10 à 15 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 9 fr. à 10 fr.; poules, 35 à 40 fr.; moyens, 30 à 35 fr.; poules et coqs, 100 kilos, 400 à 450 fr.; poulets, 435 à

Le Retour d'Age

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la



Exiger ce portrait.

JOUVENCE de l'ABBE SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, la femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon 4 francs dans toutes les Pharmacies; 4 fr. 60 franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat-poste de 12 francs adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

606

VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit qu'par injections de 606. Guérison contrôlée par l'analyse du sang (Réaction de Wassermann). Clinique Wassermann, r. Vital Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

TOURS à OBUS de GROS CALIBRE

(SYSTÈME FINAT) Pour 220 et au-dessus, livrables à lettre vue. Pour 155 à 220, livrables sous vingt jours. A. AUGIS, 261, rue Judaique, Bordeaux.

ÉCLAIRAGE des MAGASINS par l'ACÉTYLÈNE

Société anonyme d'Entreprises et de Travaux 152, rue de l'Église-Saint-Seurin, Bordeaux. — Téléphone 2.81



Arrêtez votre choix sur un Chronomètre



si vous voulez une bonne Montre Française

EN VENTE PARTOUT

Un FEUILLETON COMPLET

pour 15 cent.

Tel est le tour de force que va réaliser chaque jeudi la **COLLECTION DES PETITS CHEFS-D'ŒUVRE** en donnant pour cette modique somme un roman complet d'un de nos meilleurs romanciers populaires modernes, publié sous un grand format, avec couverture illustrée en cinq couleurs.

Tous les parents, après les avoir lus, auront à cœur d'envoyer ces jolis romans à leurs soldats, qui réclament constamment de la lecture intéressante.

1^{er} Vol. **SUPPLICE D'AMOUR**, par Georges HALDAGUÉ
2^e Vol. **MARTYR D'AMANTE**, par Marc HARIO
3^e Vol. **AU SEUL DE L'AMOUR**, par Jules de GASTYGNÉ

Abonnement de 3 mois (soit à 13 volumes consécutifs) pour la somme de 2 fr., avec prime gratuite, consistant en un magnifique roman complet de 80 pages.

Adresser mandat bon ou timbres à la **COLLECTION DES PETITS CHEFS-D'ŒUVRE**, 94, av. de la République, Paris.

Les **PETITS CHEFS-D'ŒUVRE** sont en vente dans les magasins et dépôts de la Petite Gironde.

66th VIN NOUVEAU 66th au 24, r. Peyronnet 66th VINICOLE NOUVELLE

AV terrain industriel, raccordé voie ferrée. S'adr. 32, b. Talence

PORTRAITS D'ENFANTS FLOHIAN, 11, rue Dauphine. Bx. Grands Portraits primes.

Malades abandonnés Demandez guérison à l'Abbé MAZEL, rue Agathe, 30, Toulouse.

CYCLES CLEMENT P. CASTEX 405, bd de Caudéran, Bx

MÉCANICIEN-DENTISTE demandé. — Ecrire: GRIMAUD, rue Chaudrier, La Rochelle.

Chambre confortable à louer d. maison particulière, demeure ou pied-à-terre, plein centre, électricité, eau. Ecrire à Duluc, Agence Havas, Bordeaux.

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES 48, rue Condillac, 18, Bordeaux.

OUVRIÈRES élites pour bouteilles de mandes. Maison Larbaudie, 31, rue Fommes-d'Or, 31. On ferait des apprenties.

Laines à Tricoter en échev. et en pelot., dep. 11 fr. le kilo. S'adr. M. Cayret, à Ville-neuve-Archevêque (Yonne).

Ouvrier confiseur demandé de suite, 12, r. des Augustins, Bx

Jeune poète, seul et sans affect. Hon. demande une marraine. Ecr. Maurice Fréreau, 20^{me}, 10^{te}.

Femme ménage à h. d'été. Se prés. 176, r. Ste-Catherine, Chapelle.

AV. JUMENT, 1 m. 48, 10 ans. S'adr. 19, rue du Cloître.

Mesdames

Shampooing, 1 fr. Ondulation Marcel durable, 1 fr. 50. Teintures au Henné inoffensives, 5 fr.; applications en cataplasmes, 2 fr. Postiches d'Art-Modes 1910-1917. Rides supprimées par Massage de Beauté, 1 fr. Manucure, 2 fr. Séve capillaire russe Polska pour enlever les pellicules et fortifier la chevelure, 3 fr. 50. Leçons de coiffure, Ondulation, Postiches, Massage de Beauté; diplômes décernés aux élèves méritantes. Boissière, professeur de Paris. Hors Concours, Médailles d'or. 102, rue Judaique, 102, Bordeaux.

PAPETIÈRES et Margenses demandées. Imprimerie DELMAS, Bordeaux.

FEUILLES provenant de pour tonnelier, 30 c. Ecrire à Hénauld, à LIBOURNE.

AV. Auto-Camion 600 kil. Dion-Bouton, 10 HP, remis à neuf. Pouyardeu, MARMANDE.

Par suite d'attaques, à vendre l'étude de Me Garnier, notaire à Sainte-Groix-du-Mont (Gironde).

AV. Médoc extra 1916, 165 fr. la propriété. Ec. Labat, Ag. Havas.

Jeune homme 14 à 15 ans des pour magasin et courses près par parents, 5, r. la Rousselle.

Pâtisserie Barriacq, 7, pl. Gambetta, dem. ouvrier sér. Réf.

PRESSE, A. V. très beau chien de La Brie, 18 mois, pure race. Les Mimosas, Mouton-Arcachon.

ON dem. un bon ouv. chapelier. b. payé. Deymier, 5, r. St-Remi

Mariage officiel. Chimiste épouserait jeune fille de 20 à 25 a. avec dot. Ecrire: Erramoupe, Agence Havas. (Très pressé.)

Moteurs électriques

Forcé, Lumière **M. FONTANAUD** 91^{bis}, rue Ste-Groix, Bordeaux Spécialité de Rebobinages tous systèmes, continu, altern.

VENTE, ACHAT, LOCATION Téléphone 509

COFFRES-FORTS, nombreuses occasions, bibliothèques, bureaux. DAYRAUT, 43, cours Clé.

ON DEMANDE pour bureau ne écriture. Ecr. Jenin, Havas.

AV. 10 HP Panhard 1914, carrosserie torpédo, 5 roues métal. R.A.F. Ec. Vornu, Havas.

OUVRIÈRES couturières sont demandées pour doublage fourrures, 24, Intendance, entrées

AV. Domaine 32 hect., rapp. agrécim., 8 kil. Bdx, tram, conf. habit., gr. dépend., vach. Facilités. Ec. Rural, Ag. Havas.

LES ÉTABLISSEMENTS TAJAN-LARIBOU ET Co, 14, rue Rohan, 14, demandent une bonne sténo-dactylo au court commerce.

ON DEMANDE CHAUFFEUR pour AUTO. — M. S'adr. de Lamothe, Arverres (Gironde).

GRATIS je détruis lapins au puy furet. LAMIRAIL, 11, rue Ducheyron, 11, Bx-Bastide.

CHÈVE et jument à v., 1 m. 60, m. personnel. R. Lamoureux, 35.

Dame donnerait leçons chant ou piano pour leçons de français. Ecrire: Grassu, Ag. Havas Bdx.

Dactylogr. expérimenté d'44 pr Lot-et-Garonne. Ec. Lya, Havas.

ON demande chauffeur pour AUTO. — M. S'adr. de Lamothe, Arverres (Gironde).

AV. Limousine Peugeot 1824 HP Praline, 25, r. Marseille. Bx

AV. JUMENT, 1 m. 48, 10 ans. S'adr. 19, rue du Cloître.

LE JEUDI 16 NOVEMBRE, DANS SON PREMIER NUMÉRO

LA GUERRE AÉRIENNE

ILLUSTRÉE

publiera, entre autres passionnants articles :

LES EXPLOITS DE L'AS FRANÇAIS : L'ADJUDANT DORME
LA MORT DE L'AS ALLEMAND : LE CAPITAINE BELKE

et donnera, en hors texte un portrait (héliogravure) de **GUYNEMER**

Le Numéro : 50 Centimes

EN SOUSCRIPTION : Six mois (26 n^{os}) : 12 fr. (au lieu 13 fr.) - Un an (52 n^{os}) : 23 fr. (au lieu 26 fr.) (Le prix de souscription sera augmenté à partir du 1^{er} Décembre)

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS, 30, Rue de Provence, 30, PARIS

LA GUERRE AÉRIENNE sera en vente dans les Magasins et dépôts de la Petite Gironde.

VOIES URINAIRES

T. les jours à 12 et 3 à 6 h., dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. **Discretion.**
INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST. 23, cours de l'Intendance, Bordeaux.

L'ALMANACH DON JUAN

est absolument sans rival tant par sa présentation, par son prix modique que par le contenu des 128 pages grand format.

Dans L'ALMANACH DON JUAN le rire voisine avec les larmes, l'utile se joint à l'agréable; dès qu'on l'ouvre, on est charmé, ravi, conquis.

Cet Almanach contient 300 Illustrations

Ainsi qu'un dictionnaire **1 000 SONGES** interprétant plus de

Extrait du Sommaire :

Le Poilu Don Juan. De Chair en Chair. Les Influences Planétaires. Les Vertus des Pierres précieuses. Ce que disent les lignes de la main pour une période de six semaines. Anecdotes, Contes, Conseils, Recettes, etc.

En Vente : 0 fr. 75

Envoi franco contre 0.90 adressés à l'Administration, 3, rue de Rocroy, Paris.

Cet ALMANACH est en vente dans les dépôts de la Petite Gironde.

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7

VENTE JUDICIAIRE

Le jeudi 16 novembre 1916, à une heure et demie, il sera vendu aux enchères, par le ministère de M. FOURTIER, commissaire-priseur : armoire à glace, baignoire fonte émail, et chaise de bain, dressoir, garniture de cheminée, table, chaises, etc. Au comptant, 5 % en sus.

VENTE PUBLIQUE

Aux Enchères

Le dimanche 19 novembre 1916, à deux heures du soir, sur la place publique de Gujan-Mestras, il sera vendu aux enchères, par l'huissier soussigné :

Un troupeau composé de vaches et génisses de races et d'âges divers. Au comptant et 5 % en sus. Pour insertion, M. GUE. N.-B. — On traitera à l'amiable et de gré à gré du jeudi 16 novembre au samedi 18 novembre inclus, à l'hôtel Duluc, à Gujan-Mestras, où se trouvera le fondé de pouvoir.

VENTE APRÈS DÉCÈS

par le ministère de **M. A. BARINGOU** Priseur à Bordeaux 76, cours de Tourny, 76.

Le jeudi 16 et vendredi 17 novembre 1916, à 13 heures, hôtel des ventes, 7, rue Voltaire, il sera vendu :

Belle chambre L. XIII, chambre bain, lit style Louis XIII et autres, bibliothèque St. Louis XVI, fauteuils et guéridons bois de fer et incrustations nacre, piano, belle collection de coquillages, tables, chaises, fauteuils, lavabo, garde-robres, casier à musique, belle table à écrire noyer, fauteuil de bureau, linge de ménage; vestiaire d'homme, vaisselle, vin en bouteilles, gr. casiers de fer, etc., etc. Au comptant, 5 % Exposition, mercredi 15.

RELIÉUSE

guérit: plaies variqueuses et hémorroïdes. Maison BUROT, à Nantes.

Moteurs électriques

Forcé, Lumière **M. FONTANAUD** 91^{bis}, rue Ste-Groix, Bordeaux Spécialité de Rebobinages tous systèmes, continu, altern.

VENTE, ACHAT, LOCATION Téléphone 509

COFFRES-FORTS, nombreuses occasions, bibliothèques, bureaux. DAYRAUT, 43, cours Clé.

ON DEMANDE pour bureau ne écriture. Ecr. Jenin, Havas.

AV. 10 HP Panhard 1914, carrosserie torpédo, 5 roues métal. R.A.F. Ec. Vornu, Havas.

OUVRIÈRES couturières sont demandées pour doublage fourrures, 24, Intendance, entrées

AV. Domaine 32 hect., rapp. agrécim., 8 kil. Bdx, tram, conf. habit., gr. dépend., vach. Facilités. Ec. Rural, Ag. Havas.

LES ÉTABLISSEMENTS TAJAN-LARIBOU ET Co, 14, rue Rohan, 14, demandent une bonne sténo-dactylo au court commerce.

ON DEMANDE CHAUFFEUR pour AUTO. — M. S'adr. de Lamothe, Arverres (Gironde).

GRATIS je détruis lapins au puy furet. LAMIRAIL, 11, rue Ducheyron, 11, Bx-Bastide.

CHÈVE et jument à v., 1 m. 60, m. personnel. R. Lamoureux, 35.

Dame donnerait leçons chant ou piano pour leçons de français. Ecrire: Grassu, Ag. Havas Bdx.

Dactylogr. expérimenté d'44 pr Lot-et-Garonne. Ec. Lya, Havas.

ON demande chauffeur pour AUTO. — M. S'adr. de Lamothe, Arverres (Gironde).

AV. Limousine Peugeot 1824 HP Praline, 25, r. Marseille. Bx

AV. JUMENT, 1 m. 48, 10 ans. S'adr. 19, rue du Cloître.

AV. JUMENT, 1 m. 48, 10 ans. S'adr. 19, rue du Cloître.

AV. JUMENT, 1 m. 48, 10 ans. S'adr. 19, rue du Cloître.

AV. JUMENT, 1 m. 48, 10 ans. S'adr. 19, rue du Cloître.

LES ANGLAIS



Les Anglais continuent, tous, leurs soins de toilette jusque sur le front. Aucun d'eux n'oublie son flacon de Dentol.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicate et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Le DENTOL est un produit français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la Petite Gironde, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte DENTOL, une boîte de Poudre DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

HUILES D'OLIVES PURES
HUILES DE TABLE

Les HUILES

Bertrand de Maussane

Grandes Médailles

Représentants

et Voyageurs à la carte sérieux demandés. Bonnes conditions

Les Huiles Bertrand de Maussane ne déposent et ne rancissent pas.

HUILES COMESTIBLES. SAVONS. CAFÉS. VERTS. TORTELS

Bertrand de Maussane P. G. à Salon (B.-d.-Rh.)

606 Syphilis, Blennorrhagies, Métrites 10, rue Margaux — Bordeaux

PLAIES

Ulcères, Eczéma, Variqueuses, Maladies de la Peau. Traitement végétal de D'WOLF

AGRICULTEURS

Offres BETTERAVES FOURRAGÈRES et TOPINAMBOURS aux Distilleries des Deux-Sèvres, travaillant exclusivement pour Poudreries nationales. — Demandez leurs Broches de Grains (mais et riz) pour alimentation économique de vos bestiaux. Siège social: BELLE (Deux Sèvres)

la Chicorée CAOUA

pour compléter son succès est aussi vendue en paquet de 0.10

MORUES PÊCHÉES 1916 POISSONS VERTS 500 grammes minimum fr. 1.25 les 100 kilos POISSONS VERTS 1 kilogramme minimum fr. 1.58 les 100 kilos EXPÉDITIONS JOURNALIÈRES, Transport facturé. — Ecrire COMPTOIR GENERAL, 20, Cours du Chapeau-Rouge, 20, Bordeaux.

GUIRS-TOILES et **MOLESKINES** en tous genres, articles spéciaux pour capotage de voitures d'entants; **COUTILS** pour literie. Paziot, représentant, 1, rue Castillon, Bordeaux

AKA-JOURNAL Demander 0.10 l'édition des ventes d'octobre de novembre 12, Galerie-Bordelaise

AV. Dordogne, à 9 kil. Bergerac, sur ligne tram, belle propriété en b. état, un seul tenant; labour 20 hectares, prairies 8 h., vignes 3 h., bois 66 h., friches 2 h., mais de m. 10 p., beau parc, occasion, avec clévier universel. Ecr. Lavalée, bureau journ.

CHER. AKA, 12, Gal.-Bordelaise, Bx

DIRECTEUR de Mon de Vins de Champagne de Reims, pr cause de fin de contrat, ayant 30 a. d'expérience commerciale, demande situation dans Maison Bordeaux sérieuse, offre référ., apport, relations et agents. — Ecrire Max Dufrène, Epernay.

AV. PONEY 5 ANS, bien attelé, avec harnais et charrette anglaise état neuf. Manège Vinson, 10, rue Turenne, Bordx.

ACHÈTE toute quantité fûts fer galvanisés. Contenance supérieure à 600 litres, parfait état. DEVICHI, Hôtel Terminus, Bx.

MARIAGE. Mr, 55 ans, ayant 2,300 fr. de retraite, épouse-rait dame de 40 à 50 ans avec petite situation. Ecr. M. Dufour, retraité, ch. M. Lestrade, en retraite, Peyrandrau, Mérignac (Gde)

ON DEMANDE LOCAL au TERRAIN INDUSTRIEL raccordé ou proximité gare Bordeaux rive droite. Courant électrique si possible. Adresse bur. journ.

AV. PONEY 5 ANS, bien attelé, avec harnais et charrette anglaise état neuf. Manège Vinson, 10, rue Turenne, Bordx.

ACHÈTE toute quantité fûts fer galvanisés. Contenance supérieure à 600 litres, parfait état. DEVICHI, Hôtel Terminus, Bx.

MARIAGE. Mr, 55 ans, ayant 2,300 fr. de retraite, épouse-rait dame de 40 à 50 ans avec petite situation. Ecr. M. Dufour, retraité, ch. M. Lestrade, en retraite, Peyrandrau, Mérignac (Gde)

ON DEMANDE LOCAL au TERRAIN INDUSTRIEL raccordé ou proximité gare Bordeaux rive droite. Courant électrique si possible. Adresse bur. journ.

AV. PONEY 5 ANS, bien attelé, avec harnais et charrette anglaise état neuf. Manège Vinson, 10, rue Turenne, Bordx.

ACHÈTE toute quantité fûts fer galvanisés. Contenance supérieure à 600 litres, parfait état. DEVICHI, Hôtel Terminus, Bx.

MARIAGE. Mr, 55 ans, ayant 2,300 fr. de retraite, épouse-rait dame de 40 à 50 ans avec petite situation. Ecr. M. Dufour, retraité, ch. M. Lestrade, en retraite, Peyrandrau, Mérignac (Gde)

ON DEMANDE LOCAL au TERRAIN INDUSTRIEL raccordé ou proximité gare Bordeaux rive droite. Courant électrique si possible. Adresse bur. journ.

AV. PONEY 5 ANS, bien attelé, avec harnais et charrette anglaise état neuf. Manège Vinson, 10, rue Turenne, Bordx.